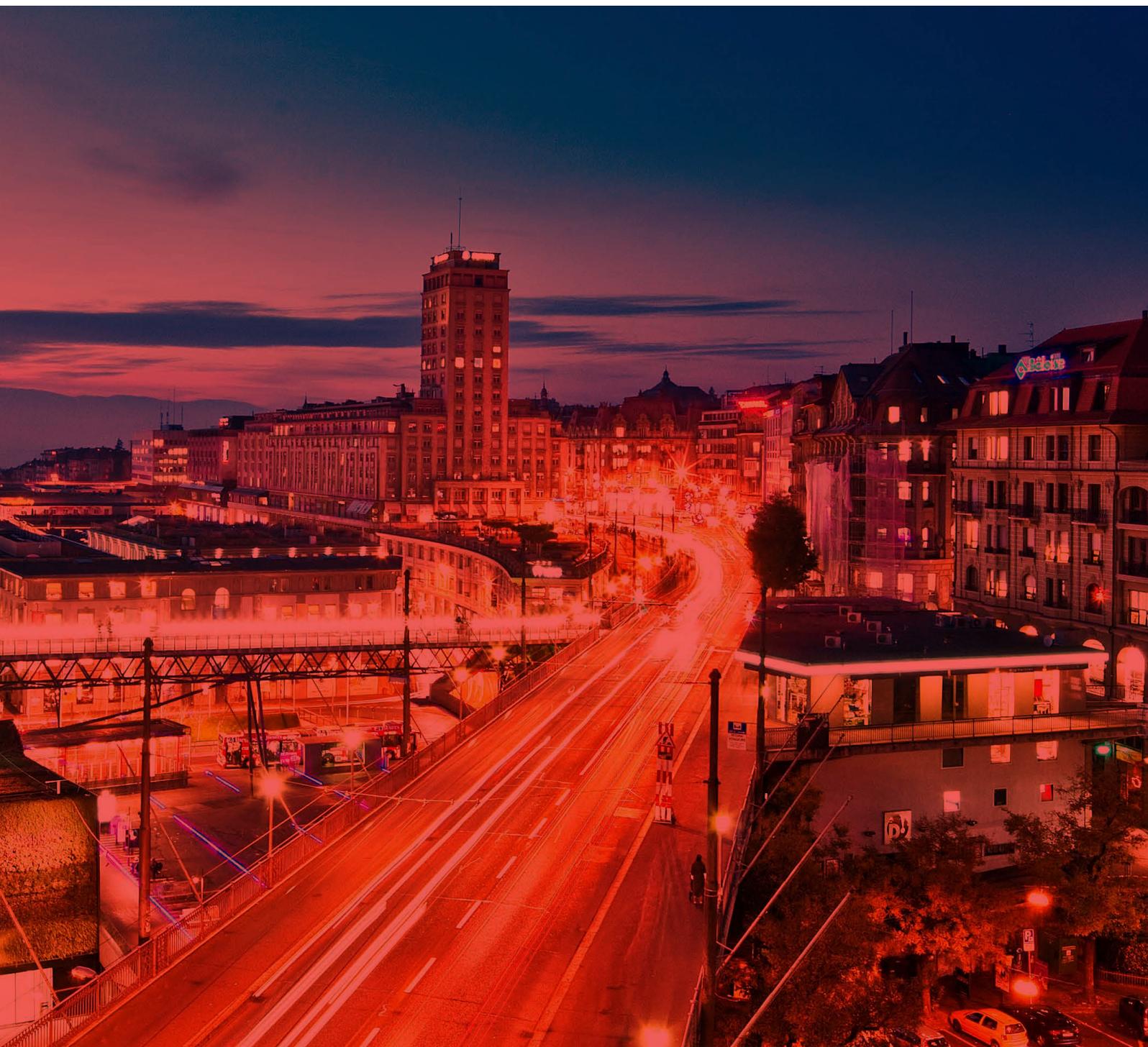




Ville de Lausanne

Municipalité

Bilan de législature 2016 – 2021





01. Développer	7
02. Pérenniser	19
03. Valoriser	29
04. Partager	35
05. Gérer	45
Annexes	53

Copyrights images :

© Marino Trotta – Ville de Lausanne, exceptées :

p.1 + p.17 (Bô Noël) : © Régis Colombo – diapo.ch | p.5 : © François Wavre – Ville de Lausanne | p.12 : © tl-Transports publics lausannois |
p.18-19 : © Sarah Carp – Ville de Lausanne | p.22 : © SI-Ren | p.24, 30, 31, 38, 46 : © Jean-Bernard Sieber – Agence de presse Arc |
p.27 : © Sarah Carp | p.29 : © Laurent Kaczor | p.33 : © Yerodjigo | p.42 : © Alain Wolff architectes | p.49 : © Police de Lausanne

Éditorial

En 2016, la Municipalité nouvellement élue adopte son programme de législature avec une préoccupation principale: une ville pour toutes et tous qui se développe harmonieusement, dans le respect du passé et avec le souci de l'avenir.

Aujourd'hui, presque cinq ans plus tard, à l'aube d'une nouvelle législature, nous sommes bien entendu marqués par la crise du coronavirus. Mais si cette dernière année a changé beaucoup de choses, il est aussi temps de regarder ce qui a été fait avant et bien évidemment ce qu'il reste à faire. Les grands projets ont avancé dans tous les domaines. Lausanne a poursuivi sa politique de construction de logements écologiques et accessibles à toutes les couches de la population, à l'image des immeubles du quartier des Fiches ou des Falaises aujourd'hui terminés ou de l'éco-quartier des Plaines-du-Loup dont les chantiers ont débuté.

En matière sportive, Lausanne a réalisé les investissements les plus importants de son histoire avec le nouveau stade et centre de football de la Tuilière ou encore avec le centre sportif de Malley. L'innovation concerne aussi le domaine social, avec l'ouverture au Vallon d'un espace de consommation sécurisé de stupéfiants.

Nous avons posé les bases d'un nouveau plan d'urbanisme qui concilie le développement de la ville avec une meilleure protection du patrimoine bâti et naturel. Le développement des infrastructures de mobilité se poursuit également avec une multitude de projets majeurs: tram, métro m3, nouvelle gare de Lausanne, mise en souterrain du LEB, extension du réseau de bus. La place octroyée aux mobilités douces s'est également renforcée avec une nette accélération en 2020. Lausanne doit penser à toutes et tous. Aux familles qui peuvent désormais profiter davantage de places d'accueil pour les enfants ou encore de nouvelles installations scolaires, sportives ou de divertissement. Aux plus démunis, pour qui

les infrastructures sociales ont été développées. À toute la population, qui a besoin d'une sécurité assurée, notamment par une plus forte présence policière dans la rue.

Au monde économique, qui doit pouvoir se développer et créer de l'emploi dans un environnement stable. Au monde culturel, qui fait partie de l'ADN de notre société et qui doit avoir de l'espace et du soutien pour créer et porter de nouveaux projets.

Si la Ville a mis en place des projets majeurs, elle a aussi veillé en parallèle à travailler avec la population en réalisant des programmes participatifs permettant à tout un chacune et chacun de s'engager pour l'évolution de sa cité. Le budget participatif, les balades du Plan d'affectation communal, la marche des femmes, le pressoir collectif, etc. sont autant d'exemples dans lesquels l'administration communale s'est mise à l'écoute de la population lausannoise pour créer ensemble un espace de vie de qualité avec un développement durable où toutes et tous puissent se sentir bien.

Ces grands projets et développements de prestations seront allés de pair, jusqu'à la crise sanitaire, avec une maîtrise des charges financières. Aujourd'hui, la Municipalité est convaincue que les dépenses importantes engagées pour limiter les effets de la crise sont nécessaires pour soutenir l'emploi et l'économie lausannoise et se révéleront également positives à long terme pour les finances publiques.

Il nous faut aussi poser les premières pierres pour demain. Lausanne s'inscrit dans la marche du monde et se veut un laboratoire d'innovation. C'est dans cet esprit que s'inscrit le Plan climat qui sera dévoilé en 2021. Lausanne entend jouer un rôle moteur et incitateur en matière de protection de l'environnement, avec de fortes ambitions en termes de réduction des gaz à effets de serre et d'adaptation aux changements climatiques.



Avec un objectif: permettre aux générations futures de continuer à vivre dans une ville qui favorise leur bien-être et la qualité de vie tout en préservant mieux la planète.

Comment clore cette législature sans parler de l'année 2020? Année de tous les extrêmes. Elle a débuté en mettant Lausanne sur le devant de la scène internationale avec de magnifiques Jeux Olympiques de la Jeunesse permettant de montrer à quel point cette ville et sa population savent se montrer ouvertes au monde, accueillantes et chaleureuses en organisant des jeux socialement et écologiquement exemplaires. Jamais le sport à Lausanne n'avait soulevé un tel élan populaire, avec plus de 640'000 visiteurs et une ville en fête durant les deux semaines de compétition.

À la sortie des JOJ, Lausanne a dû réagir rapidement à la pandémie de coronavirus. La Municipalité a immédiatement pris ses responsabilités afin de soutenir les personnes et les domaines qui en avaient le plus besoin. Le personnel de l'administration a montré un engagement et une innovation sans faille afin de pouvoir continuer à offrir à la population les services nécessaires à leur quotidien dans un environnement incertain. Une des leçons de cette crise, qui se poursuit

malheureusement, est bien que les collectivités publiques et en particulier les villes, proches de leurs habitantes et habitants, ont un rôle essentiel à jouer pour assurer la stabilité de notre société. Lausanne s'est aussi impliquée pour préserver des espaces de vie sociale, dans les domaines culturel et sportif notamment, autant que pour soutenir nos secteurs économiques en grande difficulté. À l'heure de ce bilan, il tient plus que jamais à cœur à la Municipalité de continuer à développer notre ville au rythme des aspirations et des besoins des Lausannoises et des Lausannois.

La Municipalité de Lausanne

Grégoire Junod

Oscar Tosato

Jean-Yves Pidoux

Florence Germond

Natacha Litzistorf

David Payot

Pierre-Antoine Hildbrand



01. Développer



Développement urbain harmonieux au cœur de l'agglomération	8
Logements pour tou·te·s	9
Des grands projets réalisés	11
Priorité aux transports publics et à la mobilité douce	12
Soutenir le commerce et l'économie	16

Développement urbain harmonieux au cœur de l'agglomération

Plan directeur communal ☀

Le Plan directeur communal définit les lignes directrices du développement de Lausanne. Il sera soumis au Conseil communal en 2021. La version présentée en consultation publique en 2019 a évolué afin d'intégrer les enjeux climatiques et environnementaux (politique d'agriculture urbaine, concept directeur Nature en ville ou encore patrimoine arboré et forestier).

Plan d'affectation communal ☀

En parallèle, la Municipalité a lancé les travaux d'un nouveau Plan d'affectation communal, en y associant la population et les associations professionnelles, dans une ambitieuse démarche participative. Au cœur de ce projet, la prise en compte de l'identité des quartiers et les enjeux climatiques, ainsi que la protection du patrimoine et le renforcement de la nature en ville. L'adoption du nouveau plan est prévue lors de la prochaine législature.

Politique foncière

La maîtrise du sol est un élément capital dans la gestion de la cité. La Ville entend également développer et préserver un parc de logements à loyer abordable pour une majorité de la population. À ce titre, l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2020 du droit de préemption représente un outil très efficace. Sur le plan financier, cela permet d'apporter des rendements raisonnables à la Ville de Lausanne. Au cours de la législature, un montant total de 70 millions de francs a été mis à la disposition de la Municipalité pour lui permettre de procéder à des acquisitions.

Rives du lac

Une zone de baignade a été inaugurée en 2019 à la Jetée de la Compagnie, une autre sera aménagée dans le vieux port d'Ouchy. Depuis 2018, un projet d'ouvrage, comprenant diverses études visant à la rénovation du port d'Ouchy, a été mené avec le concours d'un groupe de concertation constitué des milieux nautiques. Il fera l'objet d'une prochaine mise à l'enquête publique et d'un préavis au Conseil communal.



Démarche participative pour le Pacom

Logements pour tou·te·s

Logements d'utilité publique et mixité sociale

La Ville poursuit sa politique en faveur d'une offre de logements équilibrée répondant aux besoins de toutes les catégories de population, en veillant à conserver un parc suffisant de logements à loyers modérés (subventionnés) tout en développant l'offre de logements abordables de manière à favoriser la mixité sociale dans les quartiers. La mise en location du dernier lot d'immeubles mixtes aux Fiches Nord (subventionnés et libres), la rénovation d'un groupe d'immeubles à Florency offrant des logements subventionnés et protégés, la construction d'un immeuble de logements abordables aux Boveresses ou encore la mise en location d'un nouvel immeuble d'appartements subventionnés, abordables et libres à l'avenue de Morges constituent autant de projets soutenus par la Ville qui répondent à cette politique.

SILL S.A.

Après dix ans d'existence, la Société Immobilière Lausannoise pour le logement S.A. (à 100% en mains de la Ville) compte 14 immeubles en exploitation et 5 projets en cours, notamment ceux des nouveaux quartiers des Falaises et des Fiches Nord pour un total de 598 logements. Elle confirme ainsi sa vocation de développer et gérer des logements au travers de projets novateurs et dans le respect des critères du développement durable. Pour la seule année 2019, elle s'est enrichie de 11 nouveaux bâtiments doublant ainsi pratiquement son patrimoine.

Habitat sénior

La Ville de Lausanne et Pro Senectute Vaud développent conjointement un projet pilote dans le quartier Sous-Gare destiné à offrir des logements de qualité à toutes les catégories de la population en favorisant la mixité sociale. Grâce au concept « Habiter autrement », Lausanne

souhaite développer de nouvelles manières d'habiter, en lien avec l'évolution des modes de vie et en accordant une attention particulière aux populations les plus sensibles.

Airbnb

Une loi cantonale devrait permettre de contrôler les activités de sous-location et les locations de courte durée, réalisées la plupart du temps par l'intermédiaire de plateformes en ligne, comme Airbnb. Dans le but d'assurer la perception de la taxe de séjour provenant des nuitées réservées et réglées sur les plateformes en ligne, l'Union des communes vaudoises a proposé de jouer le rôle d'intermédiaire entre Airbnb et les communes vaudoises et de reverser ensuite le produit de la taxe selon le nombre de nuitées par commune. Soutenues par la Ville de Lausanne, ces mesures devraient permettre de lutter contre les abus consistant à retirer du marché du logement des appartements par l'intermédiaire de plateformes de location temporaire.

1200

logements grâce à la politique active de développement des parcelles de la Ville

Concierges

Des cours ont été organisés à l'attention des concierges des immeubles gérés par la Ville de Lausanne. Ces formations permettent de les sensibiliser à la communication interculturelle, de favoriser le lien social et le vivre-ensemble dans les quartiers. Ils ont également été formés à l'entretien écologique des pieds d'immeuble, notamment, pour favoriser la biodiversité et améliorer la qualité de vie en zone urbaine.



Immeubles mixtes aux Fiches Nord



Le stade de football de la Tuilère inauguré fin 2020

Des grands projets réalisés

Métamorphose

Avec le projet Métamorphose, la Municipalité entend ériger un quartier exemplaire du point de vue environnemental et énergétique, qui pourra accueillir environ 11'000 habitant·e·s-emplois ainsi que des infrastructures sportives. Le projet se concrétise avec la construction des cinq premiers immeubles qui compteront 342 nouveaux logements pour environ 750 habitant·e·s dès 2022. Le Conseil communal a également octroyé en 2020 les droits distincts et permanents pour 11 immeubles comprenant 650 logements pour 1500 habitant·e·s. S'y ajouteront des infrastructures publiques, incluant une école, une maison de quartier et un parc. Enfin le nouveau stade de football inauguré en novembre 2020. La Ville a lancé des forums participatifs qui accompagneront la sortie de terre de ce nouveau morceau de ville.

Le projet Métamorphose prévoit également la réalisation d'un deuxième écoquartier au sud-ouest de la ville, aux Prés-de-Vidy, dont le plan d'affectation sera prochainement lancé.

Architecture et protection du patrimoine

La Ville de Lausanne s'est dotée en 2020 d'une Commission consultative d'urbanisme et d'architecture dont la mission sera de traiter d'un point de vue qualitatif les demandes de permis de construire des projets à fort impact sur la ville et ses quartiers. Se fondant notamment sur l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse, la Municipalité a empêché la destruction de plusieurs immeubles dignes de protection, décisions confirmées par les tribunaux. Enfin, la première étape de la révision du recensement architectural de Lausanne a démarré en 2020, en collaboration avec le Canton. La Ville disposera ainsi de données précieuses pour la révision du Plan d'affectation communal.

La place de la Gare et son sous-sol

Dans le cadre de «Léman 2030», programme d'amélioration du trafic lémanique, la Commune de Lausanne participe à l'agrandissement de la gare devisé à 1.3 milliards de francs. Ce programme comprend l'aménagement de la place de la Gare et de son sous-sol qui sera en grande partie excavé pour permettre, notamment, la réalisation d'un hall accueillant des espaces de circulation, une nouvelle station de métro, des espaces commerciaux et une nouvelle vélostation de 750 places. Ces aménagements permettront d'accéder aux quais CFF et aux stations métro du m2 et du futur m3. En surface, la nouvelle place de la Gare, dont l'achèvement est envisagé aux environs de 2025 – 2027, sera en grande partie piétonne. Tout en donnant clairement la priorité à la mobilité douce et aux transports publics, elle répondra aussi aux besoins des taxis, des cars et des transports individuels motorisés.

L'Office fédéral des transports a donné son feu vert à l'agrandissement de la gare en juin 2019. Un crédit d'investissement de 22 millions de francs a été adopté par le législatif lausannois pour la réalisation de l'interface multimodale de la place de la Gare et de son sous-sol.





La nouvelle ligne du Bus, numéro 24, inaugurée en 2019

Priorité aux transports publics et à la mobilité douce

La Municipalité a mené une politique volontariste en matière d'aménagement de l'espace public en faveur des vélos, mais aussi des piétons et des transports publics. Cette politique se base notamment sur le constat que les sources majeures d'émission de CO₂ sont les bâtiments et le transport, qui représentent à eux seuls plus de la moitié de la totalité des émissions des gaz à effet de serre, et que la mobilité douce et les transports publics constituent de ce fait un des principaux leviers des communes dans la lutte contre les changements climatiques. En outre, les bénéfices de la pratique quotidienne du vélo ou de la marche ne sont plus à démontrer et les communes sont appelées à apporter leur pierre à l'édifice pour la promotion de la santé de la population.

m2 et m3

Les travaux de la nouvelle station du m2 devraient débuter en 2022, la mise en service du tronçon Gare – Flon étant prévue en 2027. La deuxième partie du projet prolongera le m3 jusqu'au quartier de la Blécherette.

Sachant que ces différents chantiers s'étaleront sur plusieurs années, la Ville veille à ce que la population soit informée du calendrier, des itinéraires provisoires et des mesures de sécurité. Elle a aussi mis sur pied, en collaboration, notamment, avec les CFF et le Canton, un groupe d'accompagnement avec l'objectif de minimiser les nuisances et de maintenir l'attractivité des différents quartiers touchés. Un préavis demandant un crédit d'étude pour la réalisation de cinq stations du m3 a été soumis au Conseil communal.

Tram

À la suite d'une longue procédure judiciaire, le chantier va démarrer à Renens et à Crissier tandis que les autorités lausannoises et leurs partenaires poursuivent en parallèle leurs études sur les alternatives à la rampe Vigie-Gonin de manière à préserver la forêt du Flon. Sa mise en service est prévue en 2025.

122 millions
de passagers
tl et LEB en 2019

LEB

Les deux tronçons du futur tunnel sous l'avenue d'Échallens de la ligne du LEB reliant Lausanne à Bercher (VD) sont réunis. Le tunnel permettra de sécuriser le trafic sur l'avenue d'Échallens, tout en modernisant le LEB pour en faire un véritable RER à disposition d'environ 4 millions de clients annuels. Sa mise en service est prévue pour 2022.

Réseau de transports publics

La ligne 24 «Olympique», courant de la Bourdonnette à la tour Haldimand par le bord du lac, a été inaugurée à l'été 2019. Cette ligne a requis que la Ville construise 13 nouveaux quais accessibles aux personnes à mobilité réduite, dans le respect de la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand). Les arrêts de bus de la ligne 16, courant entre Provence-Nord et Grand-Vennes, ont été repositionnés afin de faciliter leurs accès aux personnes à mobilité réduite.

+8.2%

La fréquentation des transports
publics depuis 3 ans

Aménagements cyclables

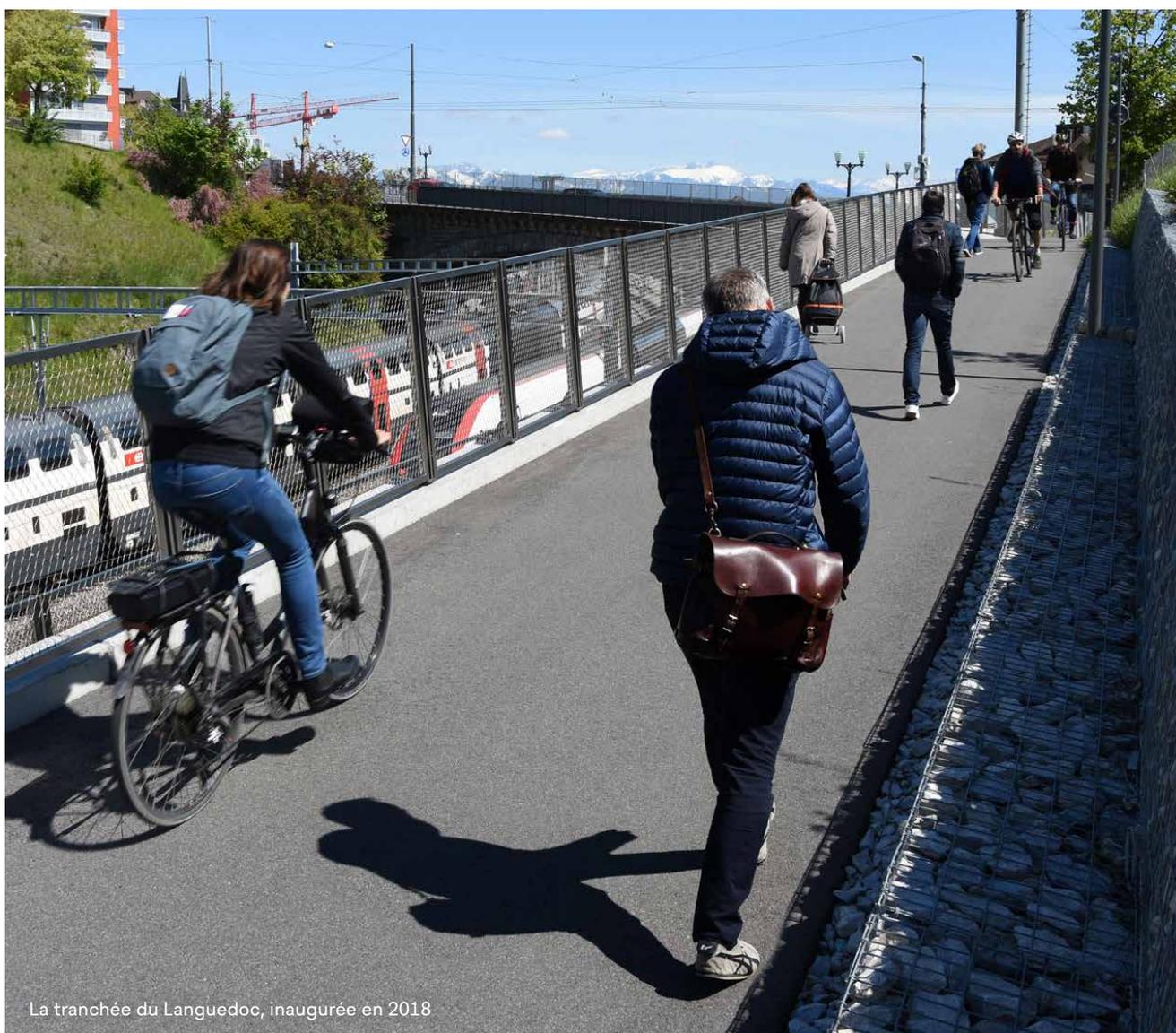
La Municipalité a adopté un plan d'action en faveur de la sécurisation des itinéraires cyclables et piétonniers. Celui-ci est doté d'un crédit permettant de remédier aux discontinuités du réseau cyclable sur les axes principaux, de créer des contresens cyclables (sur 40 km), de favoriser la mixité des vélos dans les voies bus ou encore de sécuriser des passages pour piétons. Le développement des aménagements cyclables, avec notamment la mise en service du premier tronçon de la voie verte au Languedoc, (plus de 100 km au total) s'est poursuivi au cours de la législature et s'est accéléré en 2020 avec la crise de la Covid-19 (7.5 km entre juin et octobre 2020), avec des bandes cyclables notables le long de la rue de Bellefontaine ou encore le long de la rue Saint-Martin. En outre, 1375 places de stationnement vélos ont été réalisées depuis 2016 (total 3390). Enfin la mobilité douce est intégrée systématiquement dans les projets de requalification des routes. En matière d'équipement, 10 pompes à vélo en libre-service ont été installées sur le domaine public, et la Ville a investi plus de 70'000 francs dans le déploiement des vélos cargos sur son territoire.

Aménagements piétons ☀️

Le développement du réseau piétonnier est également un objectif majeur. Différents projets ont été réalisés de manière à l'améliorer et à le mettre en valeur (placettes de quartier, pose de 200 bancs, parklets signalétiques), à le sécuriser, voire à le compléter localement. La Ville a en outre procédé à l'automatisation de plusieurs feux piétons, et a assaini plus de 115 passages piétons dans la Ville dans le cadre de sa campagne annuelle de sécurisation des passages piétons.

Zone 30 ☀️

La Ville a mis en place 12 nouvelles zones 30 (à Clochetons, Mont-d'Or et Dent-d'Oche, Bois-de-Vaux, Rovéréaz, Tissot, Fauvettes-Rovéréaz et Montoie, ainsi que rue du Lac, Contigny, Cygnes et Sablons, Jean-Philippe-Loys-de-Villardin et Vallombreuse), mesures bénéfiques tant du point de vue du bruit, de la sécurité, de la réappropriation de l'espace public, que du climat. Concernant le bruit, son efficacité réelle et sa pertinence ont été démontrées par le test mené durant deux ans sur deux avenues lausannoises. D'autres zones 30 sont en cours d'évaluation ou de réalisation.



La tranchée du Languedoc, inaugurée en 2018

Zones de rencontre

Attentive à valoriser l'espace urbain, la Ville a instauré dix nouvelles zones de rencontre (Clos-Valeyre, Entre-Bois, Jacques-Dalcroze, Craivavers, Plaines, Sébeillon, Magnolias, Grangette/Reposoir, Vallon et Crêt). De même, les 13 hectares du quartier de Sévelin passeront entièrement dans cette catégorie d'ici le printemps 2021. Ces projets s'inscrivent dans la politique de valorisation de l'espace public «Rues vivantes». Une nouvelle identité visuelle de ces zones a également été réalisée.

Zones piétonnes

La place du Nord est devenue piétonne. Le quartier de la Cité est quant à lui passé en zone piétonne depuis août 2020. La Ville a en outre étendu la zone piétonne du centre-ville qui comprendra courant 2021 tout le bas de la rue Pré-du-Marché. Ces mesures s'inscrivent notamment dans la politique municipale de valorisation de l'espace public «Rues vivantes».

+54%

**de cyclistes au centre-ville
et recul du trafic individuel
motorisé de 2.4% depuis 2 ans**

30km/h de nuit

Dans le cadre de sa stratégie d'assainissement du bruit routier, la Municipalité déploie une série de mesures telles que la mise en place de zone 30 km/h de nuit, la pose de revêtements phono-absorbants et des mesures d'isolation phonique des bâtiments. Une campagne de sensibilisation au bruit routier a été réalisée.

Mobilité partagée

La Ville accueille désormais 10 stations de vélo en libre-service dont la flotte compte 70% de vélos électriques; 10 places pour véhicules Mobility ont par ailleurs été autorisées sur le domaine public.

Vélos électriques

Les demandes de subventions pour les vélos électriques ont fortement augmenté ces deux dernières années. Le financement a été



Borne de recharge pour véhicule électrique

prolongé jusqu'en 2023. À ce jour, quelque 6000 subventions ont été accordées.

Bornes de recharge

La Municipalité de Lausanne encourage la mobilité électrique. En 2019, quatre bornes de recharge de 22 kW, alimentées par de l'énergie 100% renouvelable, ont été mises en service sur le domaine public lausannois. Quatre bornes ont également été mises à disposition au P+R de Vennes. Par ailleurs, sensible à la réduction de son empreinte carbone, la Ville de Lausanne a adapté les tarifs de stationnement pour favoriser les véhicules électriques.

Taxis

Face à l'arrivée de nouveaux acteurs non-professionnels sur le marché du transport de personnes, le cadre légal et réglementaire a été renforcé afin de garantir des conditions d'exercice équitables entre les différentes catégories de prestataires. Par ailleurs, dès 2025, les taxis lausannois seront exclusivement équipés de véhicules électriques ou à hydrogène.

Soutenir le commerce et l'économie

Soutien à l'économie

Dès son entrée en fonction, la Municipalité a créé le Service de l'économie en transformant l'ancienne Police du commerce pour l'adapter aux besoins des acteurs économiques lausannois. Sa mission comprend des analyses statistiques ainsi qu'un appui à l'ensemble du tissu économique de la ville. La facilitation des démarches administratives a été mise en œuvre par la création d'un nouveau portail Internet.

La Fondation pour le commerce lausannois a succédé au City Management pour mieux assurer les liens entre la Commune et les milieux commerçants. Le partenariat avec Économie Région Lausanne a été renforcé afin de soutenir les entreprises engagées en faveur de l'apprentissage. Pour permettre l'accueil de nouvelles entreprises et emplois, des affectations de surfaces pour ces activités ont été intégrées, notamment, dans la programmation du futur quartier des Prés-de-Vidy.

Commerce de détail

La Municipalité se réjouit des accords trouvés entre les acteurs lausannois du commerce de détail permettant la remise en vigueur de l'extension de leur CCT avec effet jusqu'au 31 décembre 2024. Cette convention, pionnière en la matière, garantit de meilleures conditions au personnel de vente du commerce de détail lausannois et son extension améliore significativement sa portée et son impact.

Marchés et terrasses

Poursuivant son effort de soutien en faveur du commerce lausannois, la Municipalité a étendu le marché à la place Saint-François et les marchés de Noël, notamment celui mené sous l'égide de Bô Noël. Un nouveau marché hebdomadaire a été créé à la Sallaz. En lien avec les mesures imposées par la pandémie (cf. page 54),

le marché central a été dédoublé. Par ailleurs, plus de 200 terrasses de cafés et restaurants ont pu être étendues.

Établissements publics et édicules

Fière de son patrimoine architectural, la Municipalité a décidé de rénover l'Auberge de Sauvabelin, répondant ainsi aux attentes de la population. De même, le bâtiment du Barbare, aux Escaliers-du-Marché, qui compte aussi au nombre des biens patrimoniaux de la Ville, sera rénové et remis aux normes énergétiques, avec en ligne de mire une réouverture du café en 2021. Après des travaux de mises aux normes et de réaménagement, l'Auberge de Beaulieu a, quant à elle, déjà rouvert ses portes. Le développement de la politique des édicules, petits établissements insolites, participent également à la dynamique de la ville depuis de nombreuses années.

16

édicules réalisés et consolidés

Beaulieu S.A.

Une nouvelle stratégie a été mise en place pour l'avenir du site de Beaulieu. La fondation a été transformée en une société anonyme, dont la Ville de Lausanne est l'unique actionnaire. Parallèlement, des travaux ont été entrepris pour redynamiser le palais de Beaulieu. Les travaux de rénovation du Théâtre de Beaulieu ont commencé, la Haute École de santé de La Source s'y est installée et le nouveau siège du Tribunal arbitral du sport viendra bientôt la rejoindre. Beaulieu S.A. aura pour mission de redonner vie à ce site exceptionnel, en créant une nouvelle dynamique économique, culturelle et sociale.



Bô Noël



L'Auberge de Beaulieu



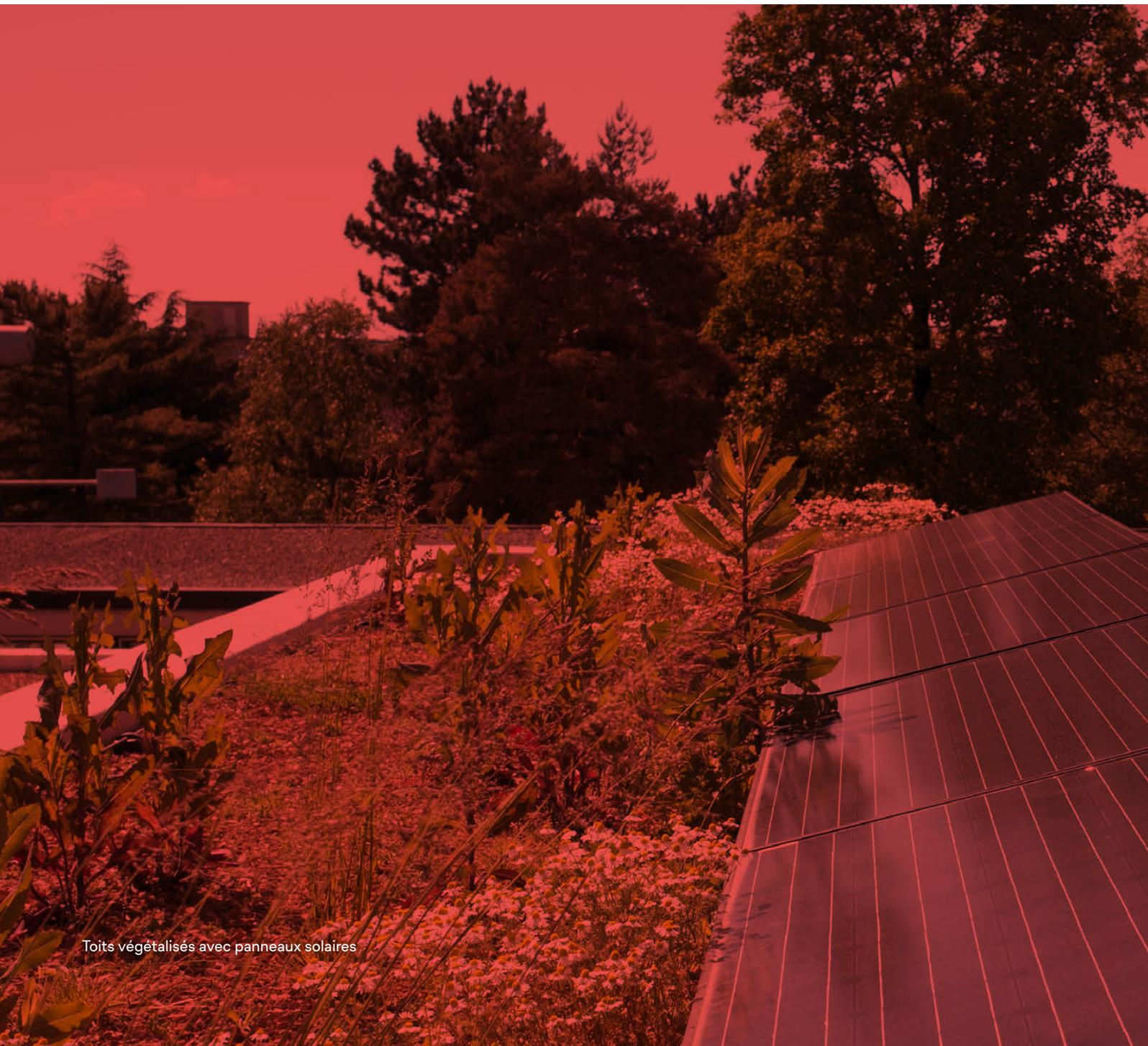
Palais de Beaulieu en chantier



Le Barbare aux Escaliers-du-Marché



Le kiosque Saint-François



Toits végétalisés avec panneaux solaires

02. Pérenniser

Une politique
environnementale exemplaire 20

Lausanne à la pointe de
la transition énergétique 22

Favoriser l'innovation 25

La durabilité au cœur
des politiques publiques 26



La Ferme de Rovéréaz est gérée par le collectif « Rovéréaz – Ferme agroécologique », qui a remporté l'appel à projets de la Ville en 2015

Une politique environnementale exemplaire

En lançant son concept directeur « Nature en ville », la Municipalité s'engage à établir un équilibre harmonieux entre le développement urbanistique et l'intégration de la nature, notamment par sa politique agricole urbaine et sa stratégie pour le patrimoine arboré et forestier. Déterminée à agir sur le long terme pour lutter contre le changement climatique, la Municipalité veut mettre en place un observatoire de l'environnement. Développé en association avec le Plan climat, il doit devenir une base objective de documentation et d'analyse des paramètres environnementaux, en particulier de la qualité de l'air et du bruit et des effets du changement climatique.

Qualité de l'air

Grâce aux actions de réduction des émissions mises en place par la Municipalité depuis plusieurs années, les mesures de qualité de l'air effectuées sur tout le territoire communal démontrent la diminution constante des concentrations de polluants atmosphériques. En 2019, tous les capteurs passifs de mesure de dioxyde d'azote ont présenté une valeur respectant la limite annuelle fixée par la Confédération.

Inventaire vert

La Ville fait l'inventaire des espaces verts existants dans les quartiers de la Sallaz, Vennes et Praz-Séchaud et propose surtout de les développer grâce à la création de promenades paysagères, à l'aménagement de nouveaux parcs et au renforcement du réseau écologique. Avec cette nouvelle stratégie pour le nord de la ville, la Municipalité entend concilier ses ambitions écologiques pour Lausanne avec la qualité de vie de la population.

3x

plus d'arbres plantés que d'arbres coupés sur le domaine public

Nature et arbres en ville

Des haies d'arbustes, des prairies fleuries, des petites mares ou encore des arbres fruitiers au pied des immeubles lausannois. Associations, collectifs, entreprises ou simples particuliers peuvent désormais obtenir un « permis de végétaliser ». La Municipalité souhaite ainsi encourager l'aménagement naturel des espaces verts en mains privées à travers un programme de subventions pour faire pousser des plantes partout, jusqu'aux plus petits recoins de la ville.

Les arbres sont aussi au cœur de la stratégie municipale pour le patrimoine arboré et forestier lausannois. La Ville de Lausanne s'engage ainsi pour une arborisation ambitieuse et de qualité, soit par un accompagnement des grands projets pour garantir une meilleure prise en compte des arbres, une valorisation du bois issu des forêts lausannoises et la plantation de 100 arbres majeurs ces 100 prochaines années.

Politique agricole urbaine

En lien direct avec sa politique agricole urbaine, la Municipalité lance une réflexion sur ses parcelles situées à l'avenue Victor-Ruffy. Soucieuse du développement de parcs à vocation agricole, elle souhaite ainsi encourager la création d'espaces productifs et accessibles à la population.

Parc naturel périurbain

La Ville s'engage en faveur d'un Parc naturel du Jorat entièrement situé sur le territoire lausannois afin d'obtenir le label « Parc d'importance nationale » reconnu et soutenu par la Confédération et le Canton. Il pourrait voir le jour dès 2021.

Zones vertes

La demande de la Ville d'établir une zone réservée au lieu-dit « Château-Fallot » afin de préserver son caractère exceptionnel a été acceptée par le Canton de Vaud. La Ville souligne la nature novatrice de la démarche, en lien étroit avec sa politique climatique, et se réjouit de cette étape importante qui permet la sauvegarde d'un espace unique du point de vue paysager et de sa biodiversité.

Électrification du parc de véhicules

La Municipalité a accéléré l'électrification du parc de véhicules lourds et légers de la Ville. Depuis la mise en place, en 2015, du Fonds pour véhicules propres, elle a permis, entre autres, d'acquérir 49 véhicules électriques ou hybrides et 21 bornes de recharge. La Ville propose de poursuivre sa politique d'achat en remplaçant, notamment, les 15 balayeuses de rue par des versions électriques – qui permettront aussi de réduire les nuisances sonores – et en généralisant « l'hybridation » de l'ensemble des bennes à ordures ménagères.

Lausanne à la pointe de la transition énergétique

La Ville poursuit son engagement en matière de développement de production d'énergies renouvelables.

Parc éolien ☀️

Le projet EolJorat Sud au Chalet-à-Gobet est porté par la société SI-REN S.A., 100% aux mains de la Ville et pilotée par les SiL. À la suite du rejet du recours des opposants à ce projet par la Cour de droit administratif et public, les procédures judiciaires se poursuivent au Tribunal fédéral. Ce projet doit permettre une production de 55 à 70 GWh à l'horizon 2025, assurant une production couvrant l'équivalent des besoins de 22'000 à 28'000 ménages lausannois.

12 MW
de puissance solaire
photovoltaïque installée
depuis la création de SI-REN

Solaire photovoltaïque ☀️

Le nombre d'installations photovoltaïques raccordées au réseau de distribution des SiL augmente à un rythme soutenu et a atteint 1200 unités en 2019. Pour ce qui concerne les plus puissantes des installations photovoltaïques,

la Ville a confié à SI-REN le développement et la gestion de son parc de production. SI-REN gère actuellement 72 centrales, atteignant aujourd'hui 12 MW installés. Le développement de son parc se poursuit au rythme d'une augmentation annuelle de 1.5 MW.

Hydraulique ☀️

Le report du projet d'augmentation de la production (+75 GWh) de l'aménagement hydroélectrique de Lavey à l'horizon 2030 n'a pas empêché les SiL de participer à la réalisation d'un nouveau palier hydroélectrique en aval de leur centrale à la hauteur de Massongex-Bex. Ce projet est porté par la société MBR S.A. dont Lausanne dispose de 16.67% du capital, ce qui lui assure une production de 12.5 GWh.

Électricité 100% renouvelable ☀️

Conformément aux engagements de la Ville de Lausanne dans le cadre de son Plan climat, l'électricité proposée dès le 1^{er} janvier 2020 par les SiL à leurs clients en approvisionnement de base est 100% renouvelable et suisse.



Installation solaire photovoltaïque à la rue de l'Université raccordée au réseau de distribution d'électricité des SiL

Services énergétiques

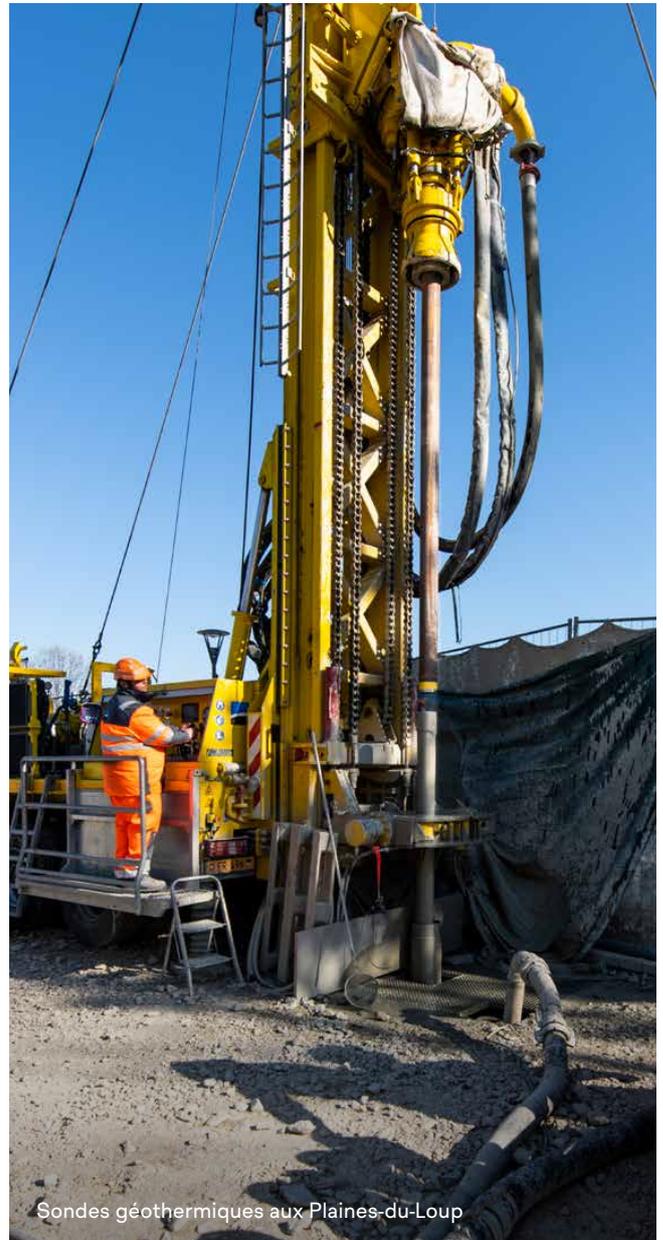
Les SiL ont développé des prestations en lien avec la production solaire photovoltaïque et l'autoconsommation, dont le contexte juridique a significativement évolué au cours de la législature. Sont proposées des prestations de gestion des regroupements pour la consommation propre, de réalisation et d'exploitation de micro-réseaux privés et de comptages privés multifluides.

Patinoire de Malley

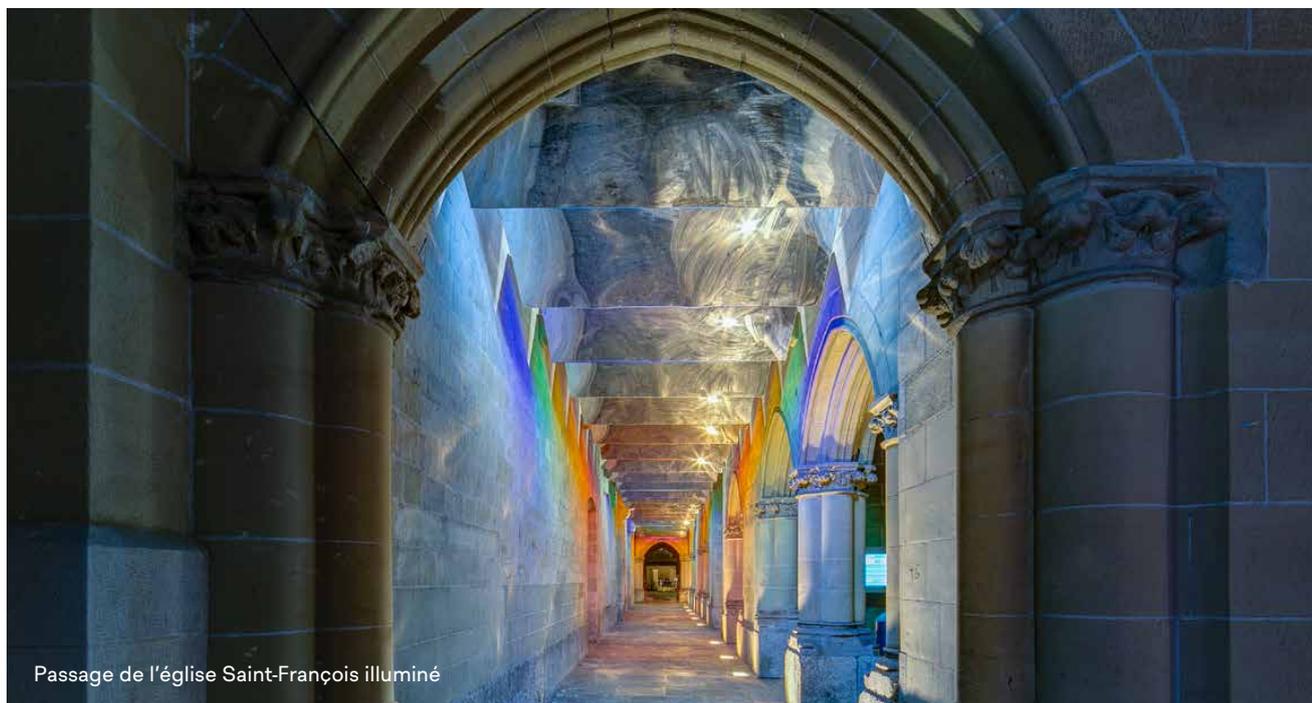
À la patinoire rien ne se perd. Le concept énergétique élaboré pour alimenter les trois patinoires et les quatre piscines du Centre sportif de Malley tire profit des besoins conjoints de froid et de chaud. Une gestion très fine des besoins thermiques est assurée par des échangeurs performants et une technologie poussée. Les économies d'énergie pourront ainsi atteindre 6000 MWh de combustibles fossiles par an, soit une réduction de 1200 tonnes de CO₂. Alors que la patinoire a déjà été inaugurée, le chantier de la piscine olympique s'achèvera en 2022.

Chauffage aux Plaines-du-Loup

La première étape de l'écoquartier des Plaines-du-Loup bénéficiera d'un mode de chauffage intégralement renouvelable grâce à des pompes à chaleur alimentées par du courant 100% renouvelable et couplées à des sondes géothermiques à 800 mètres de profondeur ainsi qu'à un système de récupération de la chaleur des eaux usées. Ce projet est conforme à la société à 2000 watts (vision 2150) puisqu'il ne produit aucun CO₂. Il en ira de même pour le futur écoquartier des Prés-de-Vidy dont le concept énergétique sera basé sur la récupération de chaleur de la nouvelle station d'épuration en cours de construction par Epura S.A. Il sera alimenté en chaleur par un réseau basse température. L'eau chaude sanitaire et le chauffage seront produits en utilisant des pompes à chaleur. Un raccordement au réseau de chauffage à distance permettra de garantir la sécurité d'approvisionnement.



Sondes géothermiques aux Plaines-du-Loup



Passage de l'église Saint-François illuminé

Effacité énergétique ☀️

Le programme d'efficacité énergétique des SiL Équiwatt a développé une large gamme de prestations pour encourager les ménages et les entreprises lausannoises à réaliser des économies d'énergie. Il propose une palette d'actions qui vont des opérations éco-sociales permettant d'installer gratuitement du matériel efficace pour les ménages modestes à des prêts à 0% d'intérêt, remboursés grâce aux économies d'énergie réalisées pour les entreprises.

2748

logements au bénéfice de matériel et de conseil dans le cadre d'Équiwatt

Éclairage public ☀️

Depuis plusieurs années, Lausanne optimise la consommation de son éclairage public. Entre 2009 et 2019, l'éclairage public a économisé en moyenne 1.5% d'électricité par an, soit au total plus de 15%. Cette baisse s'accroîtra encore avec la prochaine généralisation de la technologie LED. Des abaisseurs de tension et des appareillages électroniques permettent

également de diminuer graduellement l'éclairage (et donc les nuisances lumineuses et la consommation d'énergie) tout au long de la nuit sans réduire le sentiment de sécurité. Une convention a été signée avec le Canton qui porte une réduction à 25% en 2028 par rapport à 2019, soit un pourcent annuel en plus par rapport à la tendance 2019.

Valorisation des boues d'épuration ☀️

La construction de la nouvelle station d'épuration de Vidy valorisera l'exploitation de ses rejets et leur transformation en énergies, à la fois sous forme de gaz et de chaleur.



Nouvelle station d'épuration de Vidy

Favoriser l'innovation

Innovation économique

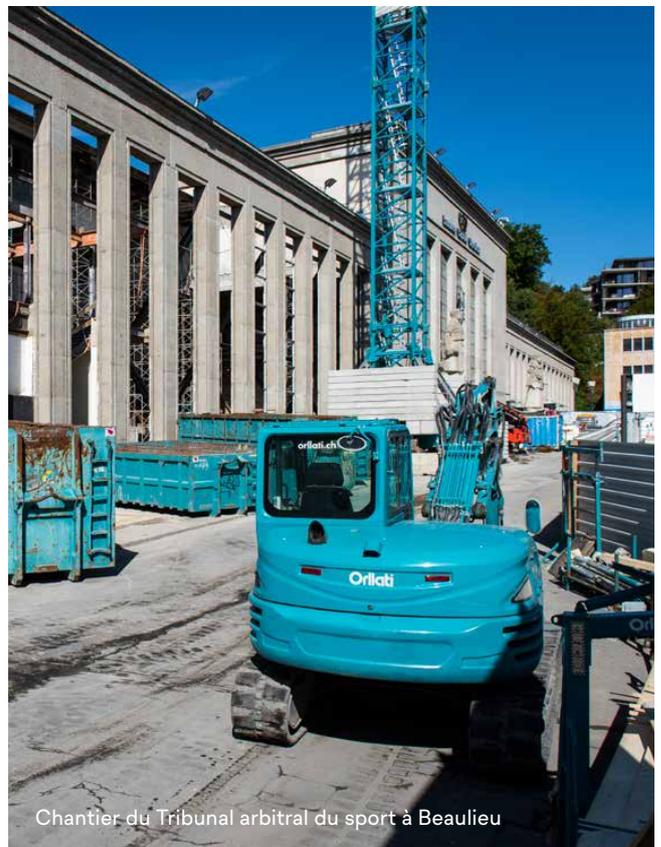
La Ville a renouvelé son soutien à la Fondation pour l'innovation technologique (FIT) jusqu'en 2026. En partenariat avec l'École Hôtelière de Lausanne, la Municipalité accompagne le développement, au Chalet-à-Gobet, d'un incubateur d'entreprises dans le domaine des services. Les orientations données au site de Beaulieu s'inscrivent dans la même dynamique, en encourageant le développement d'activités économiques dans les domaines de l'innovation, du sport et de la santé.

Transformation numérique

Amorcée depuis plusieurs années à la Ville de Lausanne, la transformation numérique vise à faire bénéficier la population des facilités qu'offre la digitalisation. De nombreux exemples concrets ont déjà été réalisés sur la base des lignes directrices de la Ville: gestion des présences des enfants dans les structures parascolaires, nouvelle prestation en ligne pour remplir sa déclaration de résidence ou encore application permettant d'intégrer de manière innovante une répartition équitable et automatique des rendez-vous de bénéficiaires au sein des équipes du Service social et du Service du travail.

Démarches participatives

Un pôle de compétence sur les démarches participatives a été mis en place au sein de l'administration afin de favoriser les échanges d'expériences entre tous les services impliqués dans ces processus et d'acquérir ainsi un savoir-faire. Une partie de plus en plus importante des petits et grands projets se fait avec la participation des habitant-e-s: les places de jeux, les potagers, des aménagements de quartiers, les places ou encore les outils de gestion du territoire, etc.



Chantier du Tribunal arbitral du sport à Beaulieu

La durabilité au cœur des politiques publiques

La Municipalité a présenté la « Revue développement durable 2015-2019 » qui contient les résultats finaux sur les objectifs fixés en termes de durabilité. Le bilan révèle bon nombre d'objectifs atteints et souligne l'engagement de la Municipalité pour maintenir ses efforts.

Assainissement du patrimoine bâti

Depuis 2015, la Ville de Lausanne poursuit un plan d'assainissement de son patrimoine bâti. But de l'opération : réduire l'empreinte énergétique des bâtiments propriété de la Commune. Première étape de ce plan, l'assainissement sur 5 ans de 11 bâtiments, avec notamment le remplacement d'installations sanitaires et de chauffage trop gourmandes en énergie et des travaux d'isolation.

97

**logements rénovés et assainis
énergétiquement**

Bâtiments scolaires

L'assainissement et la rénovation du parc immobilier scolaire est lancé en commençant par la rénovation complète du bâtiment historique du collège de Saint-Roch. Il s'agit de les adapter aux besoins de l'enseignement, tout particulièrement ceux liés à l'accompagnement de la transformation numérique, mais aussi aux nouvelles normes de sécurité, de garantir l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, d'améliorer l'efficacité énergétique et de végétaliser les préaux.

Par ailleurs, la Municipalité saisit l'opportunité de ces rénovations pour installer des panneaux solaires et végétaliser les toits des écoles. Enfin, les nouvelles constructions et les travaux d'extension des établissements scolaires du Belvédère, d'Églantine et de Béthusy répondent aux exigences Minergie. Les extensions de ces deux dernières écoles sont en structure bois.

Achats durables et labellisés

Lausanne privilégie des comportements durables dans ses achats de biens et de services. Aujourd'hui, la totalité des appels d'offres gérés par la Ville intègrent les critères de développement durable. À ce jour, 18% des véhicules légers utilisés par la Ville sont électriques. Et la tendance s'accélère : en 2019, 56% des véhicules légers achetés par l'administration communale sont à propulsion 100% électrique (contre une moyenne nationale de 4.2%). Des essais de véhicules lourds – bennes à ordures ménagères et balayeuses de trottoir – en version électrique ont été menés avec des résultats positifs et une benne à ordures ménagères 100% électrique circule quotidiennement dans les rues de la ville.

Les véhicules électriques acquis depuis 2015 ont permis d'éviter l'émission de 166 tonnes de CO₂. Ils réduisent également drastiquement les nuisances sonores. Enfin, 43% du volume total des achats ont été effectués au bénéfice de l'économie de proximité et, depuis 2017, 37% des marchés conclus par la Ville l'ont été avec des entreprises vaudoises.

56%

**de véhicules légers électriques
achetés par l'administration
(moyenne nationale de 4.2%)**



L'école de Saint-Roch a été entièrement rénovée

Événements responsables

Le Canton de Vaud et sa capitale Lausanne constituent un berceau fertile en matière d'accueil de manifestations sportives et culturelles. Pour favoriser et faciliter l'organisation d'événements garantis responsables et durables, la Ville de Lausanne a lancé la plateforme internet «KITmanif» qui recense tous les points importants pour réussir un tel événement.

43%

des achats de la Ville au bénéfice de l'économie de proximité

Alimentation durable

Soucieuse de la promotion de l'agriculture de proximité, la Ville de Lausanne est désormais membre du Pacte de Milan. Ce réseau interna-

tional réunit plus de 200 villes s'engageant à mettre en place des actions locales favorisant des systèmes alimentaires durables. Une opportunité de partager ainsi leurs expériences sur l'agriculture urbaine à l'échelle internationale.

Restauration collective durable

Les cuisines des structures pré- et parascolaires, des écoles à la montagne et des cafétérias professionnelles de la Ville apprêtent environ 1'300'000 repas par an. Dès 2015, la Municipalité a mené le plan de Restauration collective durable pour une alimentation locale, équilibrée et respectueuse de l'environnement, atteignant 70% de produits suisses, 50% de produits labellisés et au moins une journée végétarienne par semaine dans chaque structure.



Cérémonie de clôture des Jeux Olympiques de la Jeunesse

03. Valoriser

Lausanne, ville de culture 30

**Lausanne, de la capitale
olympique au sport pour tous 32**

**Lausanne, une place à défendre
et un rôle à jouer dans le monde 33**



Lausanne, ville de culture

Infrastructures culturelles

Situé dans le prolongement de la gare de Lausanne, le site Plateforme 10 accueille depuis octobre 2019 le nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts. Ce dernier sera rejoint en 2022 par le Musée de l'Élysée et le mudac, une fois le chantier achevé. Plateforme 10 constituera alors un quartier des arts unique en Suisse. Dès que le mudac aura quitté la Maison Gaudard, celle-ci sera transformée en une maison de la culture et des festivals, permettant de valoriser la scène artistique lausannoise.

1.8 million
de subventions de plus
pour la culture



L'esplanade de Plateforme 10

Les travaux de rénovation du Musée Historique Lausanne se sont terminés en 2018. Le musée a rouvert, enrichi d'une nouvelle exposition permanente. Par ailleurs, la Ville de Lausanne a installé un ascenseur à la Collection de l'Art Brut et rénové le parc archéologique de Vidy, lié au Musée romain de Lausanne-Vidy.

La rénovation du cinéma Capitole compte également parmi les projets phares de la Ville. Construit en 1928 et racheté par la Municipalité en 2010, le cinéma est désormais classé au patrimoine. Doté d'une seconde salle de projection, le bâtiment sera transformé en maison du cinéma. L'exploitation sera assurée par la Cinémathèque suisse qui en fera une vitrine de ses activités publiques. Les travaux devraient s'achever en 2023.

Les arts vivants ne sont pas en reste. D'importants travaux de modernisation du Théâtre de Vidy et de sa salle Charles Apothéloz ont commencé. Au terme de deux ans de travaux, le bâtiment rénové et agrandi offrira, notamment, au théâtre une nouvelle salle de répétitions. Par ailleurs, le Béjart Ballet Lausanne a vu ses locaux entièrement rénovés, la célèbre troupe pouvant désormais accueillir du public pour des activités de médiation, tandis que le Théâtre Boulimie est en train d'être réaménagé.

Scène indépendante et festivals

La Municipalité a renforcé son soutien à la création indépendante pour permettre une meilleure prise en compte de la sécurité sociale des artistes. Elle a également augmenté son appui aux festivals, tels Label Suisse ou le Festival de la Cité et elle a soutenu des événements ponctuels, comme l'accueil du Théâtre du Soleil, tout en favorisant l'émergence de nouvelles manifestations, à l'instar des Rencontres 7^e Art Lausanne, de Lausanne Méditerranées ou encore des Garden-Parties de Lausanne.



Concert donné par l'école de musique de Lausanne

Arts de la scène et musique

Initiées par la Ville de Lausanne, deux études sur les arts de la scène et sur la scène musicale démontrent la précarité de la profession d'artiste et des conditions de production difficiles. La Ville entend s'appuyer sur ces analyses pour élaborer, d'entente avec les collectivités publiques partenaires, une politique de soutien plus efficiente et favoriser ainsi la poursuite du développement d'une scène artistique reconnue nationalement et internationalement.

Arts visuels

La Ville de Lausanne a développé une nouvelle politique de soutien pour stimuler la création artistique dans le domaine des arts visuels. Elle a augmenté de 40% les subventions allouées aux espaces d'art indépendants et piloté une démarche participative qui a abouti à la constitution d'une coopérative, désormais en charge du développement et de la gestion de nouveaux projets d'ateliers d'artiste. Par ailleurs, plusieurs guides ont été édités sous l'égide d'« Art en ville » pour favoriser la mise en valeur des œuvres d'art dans l'espace public.

Écoles de musique

La Ville de Lausanne a initié et piloté le regroupement de cinq écoles de musique. L'École de musique Lausanne accueille quelque 1800 élèves depuis l'été 2018.

Accès à la culture

L'accès à la culture représente une priorité politique pour la Municipalité de Lausanne. Une étude sur les publics de la culture à Lausanne menée en 2018 dresse leurs différents profils, analyse leurs attentes, leurs envies ainsi que les obstacles auxquels ils sont confrontés. Pour répondre aux défis qui se posent en termes d'accès à la culture, la Ville a créé un poste spécifiquement dédié au domaine de la participation culturelle.

1 million
de documents
empruntés par année
dans les bibliothèques

Lausanne, de la capitale olympique au sport pour tous



Nouveau terrain multisports de Malley inauguré en 2020

JOJ 2020

Pendant 13 jours, Lausanne a accueilli les Jeux Olympiques de la Jeunesse d'Hiver (JOJ 2020) avec 8 sports, 16 disciplines et 81 épreuves, soit le deuxième plus grand événement multi-sport d'hiver après les Jeux Olympiques d'Hiver. Au total : un public de 640'000 personnes a été recensé, dont 80'000 écolier·ère·s vaudois. Certains sites ont vu jusqu'à 10'000 personnes affluer sur les zones de compétitions durant les week-ends. Le succès s'est étendu à la Toile : les plateformes de diffusion olympiques ont attiré plus de 3 millions de personnes au cours des treize jours de compétition, soit une hausse de 200% par rapport à Lillehammer 2016. Les JOJ ont été diffusés dans 191 pays par 73 détenteurs de droits qui ont transmis près de 2700 heures de programmes en linéaire. Enfin, les JOJ de Lausanne ont été exemplaires sur le plan du développement durable et de l'empreinte carbone : 80% des équipes ont utilisé exclusivement les transports en commun mis à leur disposition.

Infrastructures sportives

Durant cette législature, trois infrastructures majeures auront ouvert leurs portes au public. Le Centre sportif de la Tuilière en 2018, la patinoire du Centre sportif de Malley en 2019, et le stade de la Tuilière en 2020. L'inauguration de la piscine olympique du Centre sportif de Malley est prévue en 2022. Avec la Maison olympique déjà inaugurée, ils renforcent le statut de « Lausanne ville sportive » et Capitale olympique. Le stade de la Pontaise va faire l'objet de travaux d'assainissement et de réhabilitation afin d'assurer l'organisation du meeting Athletissima jusqu'en 2026. Il accueillera également la Fête fédérale de gym en 2025.

Pratiques sportives des femmes

Une étude a été menée en 2019 auprès de femmes de la région lausannoise sur les facteurs qui peuvent influencer leur pratique sportive. Les résultats de ce questionnaire, qui seront connus fin 2020, compléteront une analyse des ressources sous l'angle de l'égalité femme-homme, notamment sur la répartition de subventions publiques et de l'accès aux infrastructures.

Lausanne, « Ville active »

Après Buenos Aires, Richmond (Canada), ou Hambourg, Lausanne est la septième ville au monde (et la première en Suisse) à obtenir la certification « Ville active » (Global active city). Cette distinction salue la politique mise en œuvre par la Municipalité en matière d'encouragement et de promotion de la santé, en particulier par la pratique de l'activité physique et du sport pour toutes et tous.

Lausanne, une place à défendre et un rôle à jouer dans le monde

Au niveau international, la Ville de Lausanne défend une diplomatie forte des villes. Convaincue que les villes sont des acteurs incontournables, des moteurs de changement, des laboratoires d'innovation à échelle humaine, et qu'elles sont plus influentes et efficaces quand elles travaillent de concert, Lausanne promeut la collaboration et s'engage activement dans plusieurs réseaux de villes.

AIMF

Membre de l'Association internationale des Maires francophones (AIMF), Lausanne préside depuis 2008 la Commission «Villes et Développement Durable». Cette commission favorise l'échange d'expériences et l'implémentation de projets de développement urbain durable, plus particulièrement dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques. Forte de son expertise dans le domaine du sport international et du sport pour tous, Lausanne apporte sa contribution à l'axe «Sport et Ville» récemment développé au sein de l'AIMF.

cible désormais les thématiques prioritaires qui font partie intégrante de l'ADN de Lausanne: la lutte contre le réchauffement climatique, le sport comme outil d'inclusion sociale et de santé, les biens culturels et l'accès à l'eau.

Dans ce domaine, le partenariat établi de longue date avec la Ville de Nouakchott en Mauritanie s'est poursuivi avec un projet prévoyant notamment la pose de 70 km de conduites, la construction de bornes fontaines, le raccordement de 16 écoles au réseau, et la réalisation d'infrastructures d'assainissement publiques (écoles, centres de santé, marché).

Lausanne

meilleure petite ville du monde en 2019 selon le magazine britannique Monocle

UMVO

À travers l'Union mondiale des Villes Olympiques (UMVO) – association qu'elle préside – Lausanne participe à la valorisation de l'héritage olympique au service des politiques publiques de santé, d'inclusion sociale, d'intégration, d'éducation, de sport, ainsi que de développement économique et touristique.

Solidarité internationale

La solidarité internationale est également au cœur de l'identité de la Ville. La politique municipale se recentre sur les problématiques urbaines et



Pose de 70 km de conduites à Nouakchott



Place Dentan, dans le Parc de Valency

04. Partager

Des espaces publics de qualité 36

**La population lausannoise
et l'intégration au cœur
de la vie des quartiers 38**

**Une ville qui se construit
avec ses habitant·e·s 40**

Une ville pour les familles 41

**Une politique
sociale exemplaire 42**



Des espaces publics de qualité



Place de la Riponne

Requalification des espaces publics

De nombreuses interventions légères sur l'espace public ont été réalisées dans l'attente ou en accompagnement des grandes mutations urbaines planifiées sur le territoire lausannois. Le diagnostic des espaces publics réalisé en 2020 permettra à la Municipalité de poursuivre sa politique d'amélioration de la qualité de l'espace public.

Des mesures concrètes sont déjà prévues, comme le réaménagement du haut de la rue de la Mercerie. Le quartier de la Cité est passé en zone piétonne en été 2020, répondant ainsi à une demande et une concertation citoyenne. Par ailleurs, la Municipalité a rénové les deux passages inférieurs de Chauderon et de Saint-François. Ces différentes mesures s'inscrivent dans la politique municipale de valorisation de l'espace public, ainsi que celle visant l'accompagnement à la sortie de la crise sanitaire.

Réaménagement Riponne-Tunnel

Un concours d'idées a été réalisé en vue du réaménagement des places de la Riponne et du Tunnel. Fin 2019, le concours a présenté plusieurs aspects innovants. Non seulement il était ouvert au public, mais il comptait également

parmi les membres du jury des usager·ère·s et des habitant·e·s qui ont apporté une connaissance quotidienne du site et exprimé les différentes attentes de l'ensemble de la population. Pour compléter les résultats du jugement, des débats publics ont été organisés. De même, les délibérations du jury ont eu lieu en public, permettant à toute personne intéressée d'assister en temps réel au jugement des projets. Quelque 500 personnes ont participé à cette journée.

Égalité dans l'espace public

La Municipalité a adopté une stratégie de visibilité des femmes dans l'espace public et mis sur pied une série de mesures et de projets liés à l'égalité dans l'espace public. Parmi celles-ci, elle a décidé de nommer la place située devant le parvis de l'Église Saint-Laurent «place du 14 Juin» de manière à corriger un tant soit peu la quasi-absence des femmes sur l'espace public. Par la suite, la Municipalité proposera de donner des noms de personnalités féminines lausannoises à une dizaine de lieux publics, actuellement dépourvus de dénominations officielles. Afin d'inscrire son action sur le long terme, elle s'est engagée à être particulièrement attentive à privilégier, dans la mesure du possible, le nom de personnalités féminines pour les nouvelles rues et places. Le futur quartier des Plaines-du-Loup comptera notamment quatre rues qui porteront le nom de femmes. Par ailleurs, cinq plaques commémoratives seront posées d'ici la fin de la législature, qui retraceront le parcours de personnalités féminines lausannoises. Deux autres projets seront bientôt réalisés: l'édition d'un ouvrage qui retrace la vie de femmes qui ont marqué de leur empreinte le développement de la cité, et une œuvre d'art intégrée dans l'espace public thématique l'égalité entre les femmes et les hommes.

Sécurité aux abords des écoles

À l'occasion de la rentrée 2019, la Ville a poursuivi sa campagne de sécurisation des itinéraires scolaires. Ainsi un marquage spécifique, la pose de mobilier urbain ou encore certains réaménagements permettent aux élèves de se rendre sans risque dans leur établissement. Ces mesures font partie du préavis «Rues vivantes» et s'inscrivent dans la politique menée par la Municipalité pour donner aux enfants toute leur place dans l'espace public.

Espaces de jeux

Dans le cadre de sa politique de rénovation et de création des espaces de jeux, la Municipalité a remis au goût du jour plus de 40 places ces dix dernières années, les rendant également accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. La mise en place d'installations ludiques au centre-ville, comme le jeu d'eau de la place Arlaud, et le déploiement de l'Akabane, une place de jeux mobile qui sillonne les quartiers, ont permis d'améliorer l'attractivité et la convivialité des espaces publics. Au total, Lausanne dispose de plus de 100 espaces de jeux. Ils sont désormais répertoriés par un guide et une carte interactive.

Littering

Lausanne multiplie les mesures pour lutter contre les détritrus en ville. Par le biais d'une campagne de sensibilisation auprès de la population mais aussi par celui de la répression. En 2016, les autorités lausannoises ont créé une brigade de propreté urbaine. Depuis lors, dix agents assermentés patrouillent 7 jours sur 7 et mettent des amendes à ceux qui abandonnent leurs déchets.

Lutte contre les tags

La Municipalité poursuit sa lutte contre les tags. Elle propose désormais aux propriétaires

d'immeubles un partenariat leur assurant, pour un montant forfaitaire annuel, le nettoyage des dégradations présentes sur les façades de leurs biens. À ce jour, une centaine de conventions ont été signées. Cette démarche innovante doit permettre d'améliorer la propreté et le sentiment de sécurité au sein de l'espace public lausannois.

WC publics

La rénovation et la modernisation des vespasiennes se poursuivent. Portant sur 27 WC publics, les travaux permettront d'optimiser leur entretien et de limiter les dégradations liées au vandalisme, tout en offrant des installations modernisées et plus confortables.



Place de jeux de Sauvabelin



La population lausannoise et l'intégration au cœur de la vie des quartiers

Activités socioculturelles

Subventionnant les activités socioculturelles des quartiers depuis les années 50, la Ville de Lausanne poursuit sa politique de soutien et de coordination. Elle a ouvert en 2017 le Terrain d'Aventure de Malley et en 2018 la Maison de Quartier du Désert, en assurant la participation de la population de la conception jusqu'à la construction de ces projets. Consciente de la diversité des maisons de quartier, centres socioculturels et terrains d'aventure, la Municipalité souhaite préserver et renforcer cette politique en mettant à la disposition des associations de quartier des locaux et les ressources nécessaires pour leur permettre d'assurer une animation professionnelle. Un nouveau mode de gouvernance a été adopté en 2020, et une nouvelle convention pluriannuelle entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

Caravane des quartiers

La Caravane des quartiers s'adapte et s'intègre à la politique des quartiers. Passant à un rythme annuel, elle développera ses étapes en fonction des candidatures des quartiers souhaitant renforcer leur vie locale et associative. La Caravane s'affirme ainsi comme un « espace citoyen itinérant », réunissant les différents acteurs des quartiers autour de moments festifs, d'aménagements temporaires et de débats. Elle répond aux objectifs de la Municipalité qui veut développer des partenariats au service de l'animation des quartiers avec le monde associatif, les acteurs économiques de proximité et les communautés migrantes.

Campagnes de prévention

Quel rôle jouent les écrans dans notre quotidien et celui des enfants et des adolescents? Sensibilisée à cette question, la Ville de Lausanne se mobilise pour réfléchir à cette thématique et remplir la mission de prévention aussi bien auprès du grand public que dans les établissements scolaires. Un fonds «écrans» a été créé pour apporter une aide spécialisée aux jeunes qui le nécessitent.

Alcool, tabac, cannabis: le problème de leur consommation par les jeunes en ville a également été reconnu et médiatisé. On dénombre quelque 30'000 noctambules à Lausanne les soirs de fin de semaine. La Ville propose des mesures préventives et de sensibilisation destinées aux jeunes de 13 à 17 ans.

Campagne prévention substances :

+50'000

**vues sur les réseaux sociaux
et 15 articles de journaux et télé**

En lançant la campagne «Le respect, c'est la base», la Ville de Lausanne a souhaité donner la parole à la population et lui permettre de développer une réflexion sur le respect, la solidarité et la tolérance. À partir de quoi 47 projets ont vu le jour. En mettant en avant le resserrement des liens sociaux et le regard sur l'autre, ces projets permettent d'alimenter la réflexion des jeunes, des écoles, des familles et des associations sur ces différentes thématiques.

Citoyenneté

Afin d'encourager les actions d'intégration, le Fonds lausannois d'intégration met à disposition des citoyen·ne·s lausannois·e·s des moyens financiers pour concrétiser des projets. Ces projets valorisent la diversité culturelle, favorisent la cohabitation et promeuvent l'égalité des chances.

Lutte contre le racisme

Les autorités lausannoises rejettent fermement toutes formes de racisme. Le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI), pôle de compétence de la Ville dans le domaine de l'intégration et de la

prévention du racisme fêtera ses 50 ans en 2021. Au cours de la législature, la Municipalité a notamment fait poser une plaque d'information sous chacun des panneaux indiquant l'avenue Louis-Agassiz. Cette plaque mentionne explicitement les théories racistes qu'il a soutenues et les condamne.

Sensibilisation au français

La Ville de Lausanne soutient des projets pour la sensibilisation au français des enfants allophones d'âge préscolaire afin de faciliter leur entrée à l'école. D'une valeur totale de 50'000 francs, un fonds est destiné à soutenir financièrement ces projets. Les projets lauréats seront connus en février 2021 pour une mise en place pour la rentrée 2021-2022.

Accessibilité universelle

La politique de la Ville en faveur des personnes touchées par le handicap s'est concrétisée par l'engagement d'un coordinateur en matière d'accessibilité universelle et toute une série d'actions, notamment une nouvelle cartographie en ligne de la ville qui permet d'informer sur les accès des bâtiments de la Ville, l'instauration de bonnes pratiques et une formation interne pour améliorer la prise en compte des personnes en situation de handicap dans les projets élaborés par les services de la Ville.

Politique LGBTIQ+

La Municipalité s'est engagée à lutter activement contre toutes formes de discrimination faites aux personnes LGBTIQ+. En concertation avec les associations concernées, elle a entamé l'élaboration d'une politique transversale, dont le but est d'améliorer leur inclusion. Toute personne doit pouvoir vivre et affirmer son identité et expression de genre ainsi que son orientation sexuelle en toute liberté et sécurité. Dans cette perspective, des assises ont été organisées pour la 1^{re} fois en 2020.



Le budget participatif

Une ville qui se construit avec ses habitant·e·s

Contrat de quartier

Un contrat de quartier est un engagement de confiance entre la Ville de Lausanne et les personnes qui habitent ou travaillent dans le quartier pour réfléchir et participer ensemble à l'amélioration durable de la qualité de leur cadre de vie. Après les quartiers de Montelly, Boveresses et Prélaz, la Ville a lancé en 2020 un nouveau contrat de quartier avec celui d'Entre-Bois qui se poursuivra trois ans durant.

45

projets soumis au budget participatif et 250'000 francs

Budget participatif

Le budget participatif permet aux habitant·e·s de se regrouper pour déposer des projets pour leurs quartiers et de décider eux-mêmes de l'allocation de ressources publiques entre ces initiatives citoyennes. Il s'agit d'un processus de démocratie locale qui vient compléter la

démocratie représentative traditionnelle et qui permet un renforcement de la citoyenneté. Lors des deux premières éditions, en 2019 et 2020, 45 projets ont ainsi été proposés et soumis au vote pour que les Lausannois·e·s puissent ainsi répartir près de 250'000 francs de subvention.

5

nouveaux centres et maisons de quartier

Communication de la Ville

Le renforcement des liens avec les Lausannoises et Lausannois passe aussi par une révision de la politique de communication de la Ville: refonte du site web, renforcement de l'usage des réseaux sociaux, mais aussi soutien aux journaux de quartier et publication d'un cahier bimensuel dans «Lausanne Cités». Ces démarches améliorent l'accès aux informations communales, y compris pour les personnes non connectées.

Préaux scolaires

Les préaux verdissent et se cultivent grâce aux potagers scolaires qui se sont multipliés. Par ailleurs, en clarifiant le statut des préaux scolaires grâce à un nouveau règlement, la Municipalité se dote d'outils pour mieux partager ces espaces entre usages scolaires et publics.

Une ville pour les familles

Bureau pour les familles

Lausanne s'est dotée en 2016 d'un Bureau Lausannois pour les familles, qui accueille et oriente les demandes des familles et de leurs enfants. Il met régulièrement en lien les services de l'administration et les organisations actives pour les familles, et soutient des projets novateurs dans ce domaine.

Ville amie des enfants

En 2018, la Ville de Lausanne a renouvelé sa labellisation «Ville amie des enfants», en mettant l'accent sur leur participation à la vie de la cité et sur la prise en compte de leurs spécificités dans tous les services s'adressant au public.

Accueil pré- et parascolaire

Le développement de l'accueil pré- et parascolaire s'est poursuivi, et plus de 1000 places ont été créées en 5 ans, portant leur nombre à plus de 6000, dont 408 pour les enfants de 4 mois à 4 ans et 630 dans le domaine parascolaire. Le temps d'attente moyen pour l'obtention d'une place est de 3.5 mois. Par ailleurs, un projet pilote d'accueil parascolaire 7-8P au collège de Villamont a été lancé avant de généraliser progressivement une prise en charge de qualité qui permette de mieux répondre aux attentes des familles.

Planification scolaire

Lausanne comptera 2650 élèves supplémentaires à l'horizon 2030, impliquant la création de 145 nouvelles classes et d'infrastructures complémentaires. Trois priorités ont été fixées pour la planification scolaire : répondre à l'évolution sociodémographique, renforcer la polyvalence des sites (ainsi que les synergies avec les autres partenaires de l'école) et poursuivre les opérations de rénovation et d'assainissement du parc immobilier scolaire dans une perspective durable.

En 5 ans, 115 millions de crédit ont été votés en vue de constructions et rénovations scolaires. Le collège de Riant-Pré et son APEMS accueillent désormais quelque 200 élèves du quartier des Fiches. Les sites scolaires de Saint-Roch, du Belvédère, de Béthusy, de Praz-Séchaud et de l'Églantine sont en cours de rénovation ou d'agrandissement. L'école primaire des Plaines-du-Loup est sur le point de sortir de terre.

+1000

places créées en 5 ans dans le domaine de la petite enfance

Offres de sorties scolaires

Chaque année, plus de 9000 élèves participent aux activités culturelles proposées à tous les établissements scolaires sous la forme d'un programme d'activités culturelles pour les classes, ou d'un abonnement culturel permettant aux élèves d'assister à un spectacle à leur convenance.

À la suite d'un arrêt du Tribunal fédéral, la participation des parents aux camps et sorties scolaires ne devra pas dépasser 16 francs par jour. La Municipalité a maintenu l'offre actuelle en donnant la priorité aux activités lausannoises et aux camps organisés dans ses écoles à la montagne.



Crèche du centenaire



Une politique sociale exemplaire

Accueil des personnes en situation de dépendance

L'Espace de Consommation Sécurisé (ECS) a ouvert ses portes à Lausanne en 2018. Dix-huit mois après son ouverture, un rapport d'évaluation intermédiaire confirme la pertinence d'un tel espace à Lausanne qui a déjà accueilli près de 600 personnes et a permis plus de 16'500 actes de consommation, sans péjorer la qualité de vie du quartier. La Municipalité, en collaboration avec la Fondation ABS, continue d'adapter cette structure pour améliorer les prises en charge. Afin de diminuer les temps d'attente, et éviter ainsi des consommations à l'extérieur de la structure, l'ECS a élargi ses horaires.

Hébergement d'urgence

Les conditions de l'hébergement d'urgence

ont été améliorées depuis 2018. Grâce à un réaménagement de l'ancien guesthouse de la gare, 64 places sur les 121 que compte le dispositif lausannois sont désormais comprises dans des chambres à quatre, en lieu et place des abris PC. Par ailleurs une nouvelle structure d'accueil de nuit (ouverte chaque hiver) de 100 places, appelée le Répit, est venue compléter le dispositif. Celui-ci a été renforcé au printemps 2020 en raison de la Covid-19.

Saint-Martin 10-18

Le chantier du projet Saint-Martin 10-18 avance conformément au calendrier et pourra, en 2021, accueillir 41 logements sociaux, 35 places d'hébergement d'urgence ainsi que l'Espace, accueil de jour pour les personnes précarisées. La Soupe populaire s'y installera également,

ainsi que le bureau des réservations des hébergements d'urgence. Situé dans le même périmètre, le parc de la Solitude sera également rénové et valorisé grâce à une série de cheminements et de terrasses.

Logements sociaux et hébergements provisoires

Depuis 2020, la Ville offre 66 nouveaux logements et hébergements pour les Lausannoises et Lausannois temporairement ou durablement exclus du marché du logement. Situé à la rue César-Roux 16, cet immeuble a fait l'objet de travaux de rénovation et d'assainissement énergétique. Il complète le dispositif existant qui comporte désormais plus de 640 solutions de logements et d'hébergements. Depuis 2016, le Patio offre quant à lui aux personnes de condition très modeste 61 appartements à vocation sociale. Alliant logement et appui social, cette solution innovante favorise leur réinsertion ainsi que leur retour dans le marché du logement.

Insertion professionnelle

Le renforcement des mesures d'insertions sociales et professionnelles ainsi que la création de l'unité commune ORP (Office régional de placement) – CSR (Centre social régional) ont permis une baisse du nombre de chômeurs et des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) à Lausanne. La Ville a édité une brochure « Vivre, se former, travailler » qui répond aux questions sur le thème de l'emploi, de la formation et la vie quotidienne à Lausanne en plusieurs langues, favorisant ainsi l'intégration des nouveaux arrivants et des personnes déjà installées.

Compétences de base

La Ville de Lausanne est active depuis plus de 24 ans dans le domaine de la formation de base des adultes des Lausannoises et Lausannois. L'arrivée de la nouvelle loi fédérale sur la formation continue et les financements qu'elle distribue aux cantons ont permis d'ouvrir la possibilité d'une nouvelle collaboration entre la Ville et le Canton. En juillet 2018, la Ville de Lausanne a participé aux assises de la formation continue de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire

du Canton de Vaud, permettant ainsi d'affirmer et de reconnaître l'expertise dans ce domaine et plus spécifiquement dans celui de la formation de base. Cela a aussi permis de clarifier la place du dispositif lausannois dans le développement de ces prestations pour l'ensemble du canton.

Transition école-métier

Entre 2015 et 2019, une recherche sur la transition de la fin de l'école obligatoire a été menée mettant en évidence les liens que l'établissement secondaire Isabelle-de-Montolieu a su tisser avec le monde professionnel et économique pour permettre aux jeunes une transition vers une solution post-obligatoire. Depuis 2016, la Ville soutient par diverses actions cette transition et développe des projets en la matière avec les sept établissements secondaires de Lausanne, ainsi qu'au sein de l'administration en faveur des élèves de la 9^e à la 11^e.

4.8%

de la population active au chômage en 2019 contre 6.8% en 2016

Emploi des jeunes

La Municipalité a mis en place une politique communale des places de stages d'orientation dans les services à partir de la rentrée scolaire 2020. Elle a également confirmé cinquante places de stage LIFT dont la mission est de faciliter la transition vers le monde professionnel. Elle a enfin poursuivi son soutien aux prix d'Économie Région Lausanne en faveur des entreprises formatrices.

Travail au noir

La Municipalité de Lausanne réaffirme sa volonté de renforcer la lutte contre le travail au noir avec l'introduction d'une carte professionnelle obligatoire pour toutes les travailleuses et tous les travailleurs sur les chantiers lausannois. Après l'uniformisation des pratiques au sein des services, la garantie de l'égalité salariale et le respect de règles strictes en matière de sous-traitance, cette nouvelle mesure déployée par la Ville offre une meilleure protection contre la concurrence déloyale et facilite les contrôles.



Hôtel de Ville — Place de la Palud

05. Gérer

Une gestion rigoureuse
des finances publiques 46

Une administration au service
de la population 47

Une politique cohérente
pour une ville sûre 48

Des équipements publics
et des réseaux de qualité 50



Une gestion rigoureuse des finances publiques

Politique ambitieuse et gestion financière rigoureuse. Cette règle impose des choix et des priorités. Elle a permis à Lausanne, malgré d'importantes charges de ville-centre (65 millions de charges de centre nettes non couvertes selon une étude de 2017), de stabiliser sa dette, de diminuer la dette nette par habitant de 13% depuis 2012, et de présenter des comptes positifs ou proches de l'équilibre depuis sept ans. Les années 2020 et 2021 s'annoncent en revanche très difficiles au vu de la crise sanitaire.

Selon le Comparatif des finances publiques publié chaque année par l'IDHEAP, la qualité de la gestion financière s'est considérablement améliorée. Lausanne passe ainsi au 2^e rang sur les 20 villes du panel pour la période 2010-2018 (contre le 16^e rang pour la période 2001-2009). L'objectif de 35 millions de mesures pérennes en 2021 tel qu'annoncé en début de législature pour le Plan structurel d'amélioration financière est atteint. Enfin, la Municipalité s'est dotée de nouveaux outils de suivi des participations et des subventions.

Une administration au service de la population

Guichet en ligne

Les prestations en ligne et la cyberadministration ont connu des développements importants. Ils vont de pair avec le renouvellement complet du site web de la Ville de Lausanne, dont le portail www.lausanne.ch propose de plus en plus de prestations sur le guichet en ligne. La Ville a mis en place au sein de l'administration un comité pour l'innovation numérique afin de travailler sur des projets permettant d'offrir plus de prestations aux habitantes et habitants.

Égalité femme-homme

Pionnière en matière d'égalité femme-homme, la Ville renforce encore son action dans ce domaine. Qu'il s'agisse de la diminution des écarts salariaux, la promotion du temps partiel, le développement de la mixité, la lutte contre le harcèlement sexuel ou encore de l'introduction d'un congé pour proches aidants, la Ville entend ainsi répondre aux enjeux actuels de l'égalité au sein de son administration. Elle étendra également l'égalité salariale comme une exigence aux bénéficiaires de ses subventions et des marchés publics. Par ailleurs, trois salles d'allaitement destinées aux collaboratrices ont été inaugurées, la réglementation interne étant quant à elle assouplie dans le but de promouvoir l'allaitement au travail.

Système financier

La Ville modernise son système d'information financier. Avec pour objectif d'optimiser et d'uniformiser les pratiques comptables internes, de renforcer les systèmes de contrôles et de faciliter l'accès aux données pour les analyses financières. La nouvelle solution sera déployée par étape jusqu'en 2022.

Réorganisation des SiL

La nouvelle organisation des Services industriels (SiL) est en place depuis le 1^{er} janvier 2018. Plus

transversale et basée sur un regroupement de métiers et de compétences (tous les services sont « multifluides »), elle permet de dégager des synergies, d'assurer une meilleure allocation des ressources, d'uniformiser les processus et, au final, de mieux servir sa clientèle.

Auxiliaires

La Municipalité s'efforce en outre de promouvoir l'égalité de traitement au sein du personnel, qu'il soit ou non auxiliaire. Ainsi, plusieurs mesures aux bénéficiaires des auxiliaires ont été adoptées par la Municipalité et entreront en vigueur en 2020 : introduction d'un 13^e salaire pour les auxiliaires, harmonisation des tarifs de rémunération, harmonisation et précisions des droits du personnel auxiliaire, notamment en terme de durée de contrat, élargissement de l'offre des congés spéciaux pour les auxiliaires (en sus du congé maternité et allaitement, des congés sans compensation de deux jours en cas de décès d'un proche, d'un jour en cas de naissance ou mariage, d'une demi-journée pour l'inspection militaire), un jour en cas de déménagement et des congés sans compensation pour visites médicales ainsi que pour enfant malade et proches-aidants.



Trois salles d'allaitement destinées aux collaboratrices ont été inaugurées

Une politique cohérente pour une ville sûre

Criminalité

La législation qui s'achève se caractérise par un bilan sécuritaire très positif. Les chiffres officiels en matière de criminalité, publiés chaque année par l'Office fédéral de la statistique, indiquent la poursuite de la baisse régulière de la plupart des infractions au Code pénal. La diminution totale est de 28% entre 2015 à 2019. Si les chiffres officiels pour 2020 ne seront disponibles qu'au printemps 2021, la police judiciaire municipale observe néanmoins que cette tendance se poursuit.

Corps de police

Le renforcement des effectifs affectés à la sécurité s'est poursuivi avec l'engagement de 25 policier·ère·s supplémentaires. Le Corps de police peut ainsi compter en 2021 sur un effectif de 500 agents.

Police de proximité

La police de proximité a posé les bases d'une nouvelle façon de cultiver ses relations avec la population par une plus forte présence en rue. Parallèlement, le Corps de police a été doté d'un deuxième poste mobile destiné à être déployé dans les quartiers et zones foraines.

La mise en place de patrouilles « solo » et le fait d'assurer une présence permanente en uniforme et visible donnent des résultats significatifs dans la lutte contre le deal de rue et la mise en œuvre de l'interdiction cantonale de la mendicité.

Police judiciaire et Centrales 117

La police judiciaire a fêté son centenaire en 2018. Sa brigade de la jeunesse a été renforcée afin de permettre un traitement des affaires urbaines au plus près de la population. Ses différentes entités travaillent en étroite et excellente collaboration avec celles du Canton. Le Conseil d'État vaudois et la Municipalité de Lausanne

ont décidé de regrouper leurs deux centrales 117 sous un même toit à Lausanne dès 2022. Ceci permettra une prise en charge efficace, coordonnée et économique des appels au 117.

Extrémisme violent

La Ville est membre de la plateforme cantonale pour les questions liées à la radicalisation et à l'extrémisme violent. Elle a également mis en place un organe de coordination interne destiné au personnel confronté à des situations en lien avec ces questions dans sa pratique professionnelle.

-28%

diminution de la criminalité
entre 2015 à 2019

Correspondants de nuit

Lancé en 2015, le projet-pilote de correspondant·e·s de nuit a pu se développer grâce à un bilan positif. Agissant comme médiateur·trice·s urbain·e·s, les correspondant·e·s de nuit participent, par leur action de terrain, à la diminution de nuisances telles que le bruit ou les débris et contribuent à la diminution des incivilités et des risques auprès du public noctambule. Leur effectif est passé de 7 à 14 personnes et leur rôle a été étendu.

Harcèlement de rue

La Ville de Lausanne a lancé une prestation inédite pour une durée test de deux ans. Via l'application mobile ou le site web de la Ville, les victimes et les témoins de situations liées au harcèlement de rue peuvent désormais signaler ces faits directement aux autorités. Selon les cas, une collaboration est établie avec différents services de la Ville et d'autres partenaires publics ou privés afin d'y apporter des réponses

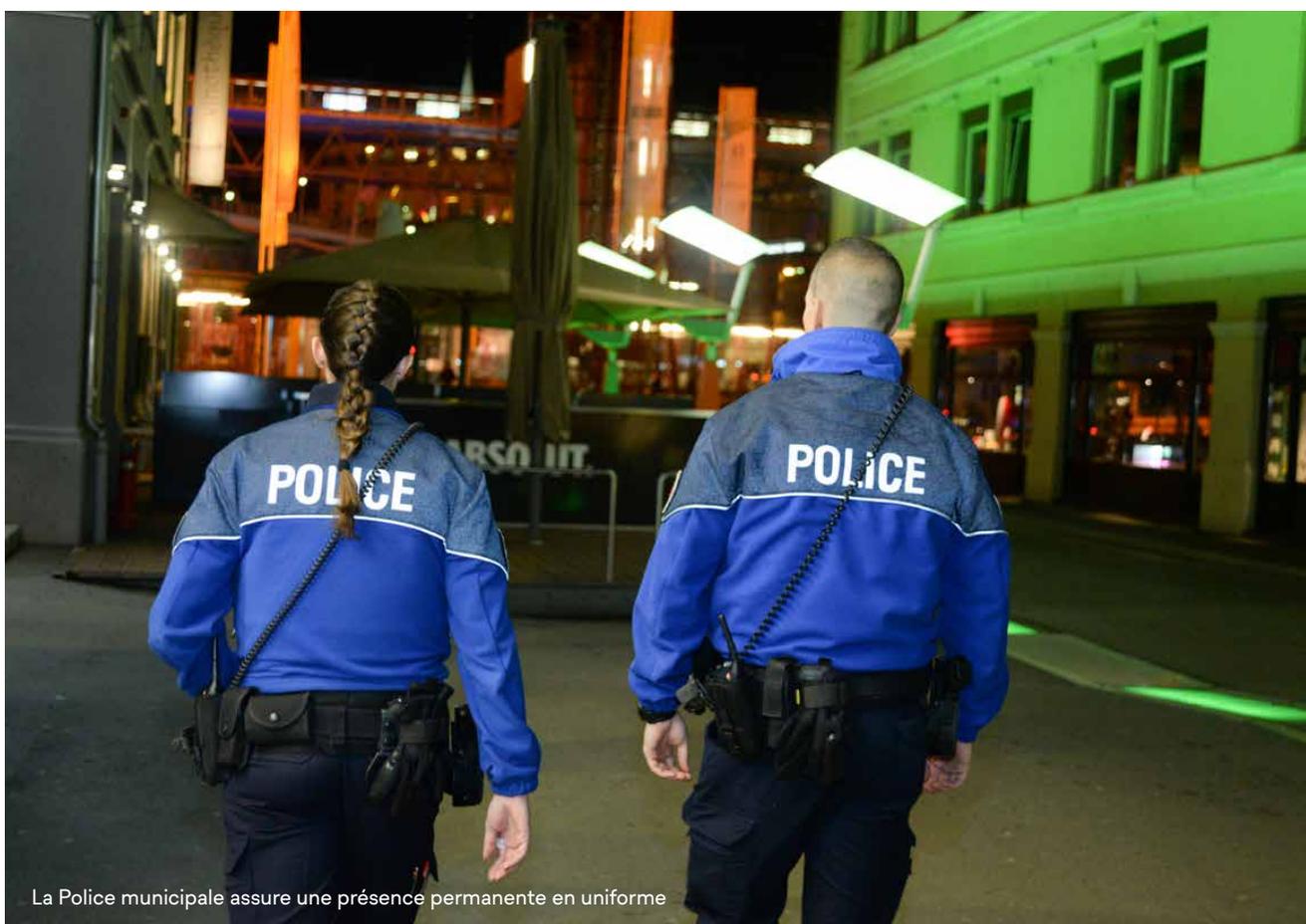
circonstanciées. Par cette initiative, la Ville de Lausanne agit afin que les espaces et lieux publics soient réellement agréables et accessibles à toutes et à tous.

Prostitution

La réduction du périmètre dédié à l'exercice de la prostitution à Sévelin a été mise en œuvre. Le redimensionnement, couplé à un horaire défini, ont permis d'améliorer la cohabitation avec les habitant.e.s du quartier, notamment par le biais d'une diminution des nuisances, sans pour autant péjorer la sécurité des travailleur.euse.s du sexe.

Sapeurs-pompiers

Les sapeurs-pompier.s lausannois et vaudois disposeront bientôt d'un nouveau bâtiment destiné à leur formation à Montheron. Équipé d'une piste d'entraînement pour les porteurs d'appareils de protection respiratoire, il complétera le simulateur incendie. En outre, la nouvelle convention de collaboration avec l'Établissement cantonal d'assurance (ECA) reconnaît l'importance des prestations du Service de protection et sauvetage (SPSL) de la Ville.



La Police municipale assure une présence permanente en uniforme

Des équipements publics et des réseaux de qualité

Collecte des déchets

La Ville améliore chaque année son dispositif de collecte et de tri des déchets. Depuis 2018, tous les biodéchets, crus ou cuits, peuvent être jetés dans le même conteneur, d'autres types de déchets pouvant être collectés en déchèteries fixes ou mobiles. La Ville favorise également le prolongement de la vie des objets avec la création d'une ressourcerie à Malley et sa déclinaison dans les déchèteries mobiles sous l'appellation « récup'action ».

Écopoints

La Ville remplace ses écopoints disparates par de nouvelles installations, plus esthétiques et fonctionnelles. La moitié de ces infrastructures sera enterrée pour minimiser l'impact visuel dans les zones touristiques et du centre-ville.

1400

**bâtiments raccordés
au chauffage à distance
depuis la création du CAD**

Chauffage à distance

Les SiL ont poursuivi le développement du chauffage à distance qui a dépassé le chiffre de 1400 bâtiments raccordés en 2019. La poursuite de l'extension du réseau au sud et à l'ouest a été rendue possible grâce à la réalisation d'une nouvelle chaufferie à gaz sur le site de la STEP pour assurer la sécurité de l'approvisionnement. Les SiL ont planifié des mesures de développement des ressources renouvelables disponibles (bois, géothermie, eau du lac et eau de la STEP, solaire thermique, rejet de chaleur, biogaz) qui permettront de tendre vers un mix énergétique 100% renouvelable.

Réseau électrique

Les SiL exploitent un réseau électrique dont ils maintiennent la qualité par des investissements réguliers, qui est d'autant plus invisible pour les utilisateur-trice-s qu'il fonctionne parfaitement.

Réseau de gaz

Le réseau de gaz des SiL participe également à la transition énergétique en contribuant de manière souple et rapide à la suppression des chaudières à mazout. Le biogaz produit par la nouvelle STEP dans le cadre de la gestion des boues d'épuration sera injecté dans le réseau de gaz et utilisé pour produire de la chaleur de pointe pour le chauffage à distance. Le gaz naturel, qui sera à long terme remplacé, le biogaz, le gaz de synthèse et l'hydrogène, sont des énergies d'appoint indispensables pour assurer l'approvisionnement hivernal du réseau de chauffage à distance.

Consommation d'eau

L'objectif de limiter la consommation d'eau s'est concrétisé par l'adoption d'un rapport-préavis subventionnant l'achat de citernes destinées à la récupération des eaux pluviales et l'augmentation de rabais en cas de création de bassins de rétention.

Eau potable

L'eau potable distribuée par le Service de l'eau fait l'objet d'un suivi qualitatif de pointe. Pour ce faire, le laboratoire d'analyses situé à Lutry a fait l'objet d'une extension et a été doté d'équipements de haut niveau. De plus, la qualité de l'eau potable consommée à Lausanne se trouvera encore améliorée avec le projet de reconstruction de l'usine de traitement et de pompage de Saint-Sulpice dont le crédit de construction de 82 millions a été accepté par le Conseil communal en 2019. La future filière de traitement a notamment comme objectif de retenir un maximum de micropolluants.

Chlorothalonil

Dès 2016, la Ville a appliqué strictement le principe de précaution et a mis hors services les différentes sources contaminées par des métabolites du chlorothalonil. Ce fongicide a finalement été interdit dès 1^{er} janvier 2020 par le Conseil fédéral.

Nouvelle STEP

Le chantier de la nouvelle STEP se poursuit et devrait être achevé à l'horizon 2025-28. Une installation entièrement nouvelle remplacera alors celle construite en 1964 et permettra un meilleur traitement des eaux usées, en particulier en ce qui concerne les micropolluants. La nouvelle STEP est dimensionnée pour épurer les eaux de 350'000 personnes contre 250'000 aujourd'hui.

Approvisionnement en eau et électricité

Les contrats de concessions d'eau avec 18 communes (dont nouvellement Romanel-sur-Morges) ont été prolongés pour 15 ans. La réfection du réseau d'adduction d'eau potable du Pays-d'Enhaut permettra la réalisation du potentiel hydroélectrique renouvelable sur deux sites. À noter aussi, la modernisation du réservoir des Dailles, finalisée en 2020.

Protection contre les inondations et aménagements

Des investissements importants sont prévus pour protéger les communes de l'Ouest lausannois contre les risques d'inondations liés aux crues du ruisseau de Broye et de ses affluents. Assumée par la Confédération, l'État de Vaud, les communes concernées, dont Lausanne, ainsi que par L'Université de Lausanne (UNIL), cette enveloppe doit permettre la réalisation d'une galerie souterraine pour absorber les débordements des cours d'eau et faciliter la gestion des



Modernisation du réservoir des Dailles, finalisée en 2020

eaux claires. La renaturation d'un tronçon de la Chamberonne et l'aménagement d'une île aux oiseaux à son embouchure dans le Léman font également partie de ce projet majeur.

0.5 milliard d'investissement pour l'eau

Une ville d'eau

Un rapport-préavis dresse un état des lieux des différentes formes que peut prendre l'eau dans les espaces verts lausannois. Il propose de poursuivre l'exploitation des piscines de quartier, la mise aux normes des fontaines et la mise en œuvre de jeux d'eau dans les parcs. La Municipalité propose également la revalorisation du parc de Montbenon, notamment grâce à la construction d'une nouvelle fontaine ludique.



Annexes

**Covid-19,
Lausanne fait face à la crise** 54

Plan CLIMAT  59

Covid-19, Lausanne fait face à la crise

Pour faire face aux conséquences de la crise de la Covid-19, la Ville de Lausanne a multiplié les mesures pour soutenir les familles et la population précarisée, l'économie locale, la culture ou encore les milieux sportifs. Suivant de près l'évolution de la situation, elle a adapté ses décisions aux besoins, consciente des bouleversements occasionnés par cette pandémie. Elle s'est appuyée pour ce faire sur les Directives lausannoises pour l'engagement des secours en cas d'accident majeur (Plan DIAM).



La Municipalité a mis en place une hotline pour toutes les personnes vulnérables afin de leur permettre de pouvoir bénéficier de conseils spécifiques

Politique sociale et familiale

La Ville, en étroite collaboration avec le Canton et la Protection civile, a rapidement ouvert un nouveau lieu d'accueil pour les personnes précarisées et sans-abri dans le Bâtiment administratif de la Pontaise, offrant 50 places supplémentaires par nuit et 14 chambres pour les personnes malades ou devant rester isolées.

L'Office régional de placement (ORP) et le Service social de Lausanne ont dû faire face à de nombreuses demandes de prestations chômage respectivement de Revenu d'insertion (RI). L'administration a traité toutes les demandes de sorte que les prestations en la matière puissent être garanties.

La Municipalité a mis en place une hotline pour toutes les personnes vulnérables afin de leur permettre de pouvoir bénéficier de conseils spécifiques. Par ailleurs, elle les a également aidées dans l'approvisionnement des denrées alimentaires en prenant en charge le coût de la livraison à domicile, tout en favorisant les produits de saisons et de proximité.

Durant la fermeture temporaire des écoles, parallèlement à l'enseignement à distance, l'offre de garde a été coordonnée avec les écoles afin d'offrir une prise en charge pour les enfants dont les parents étaient engagés en première ligne pour lutter contre la pandémie. Des renforts ont permis d'augmenter les équipes de conciergerie pour mettre en œuvre les mesures sanitaires requises par la réouverture des classes.

Dès le début de la crise Covid-19, la Ville a traduit dans différentes langues les principales décisions et recommandations afin d'informer et protéger les populations allophones.

Soutien au sport et à la culture

Tout au long de la crise, la Municipalité a maintenu les subventions nominales et ponctuelles aux acteurs sportifs. La Ville a également renoncé aux loyers perçus auprès des clubs et associations sportifs, souhaitant ainsi marquer son soutien à toutes celles et ceux qui mettent en valeur «Lausanne la Sportive».

Afin de contribuer à sauver l'emploi et stimuler la reprise de la vie culturelle lausannoise, la Ville

a adopté un plan de relance pour un montant de 2.5 millions de francs. Parmi les mesures: une offre culturelle gratuite en collaboration avec des festivals, institutions, librairies locales et artistes lausannois. Les premières actions lancées dans ce cadre ont rassemblé près de 20'000 personnes lors d'événements réunis sur la plateforme CultureDebout!

Soutien à l'économie locale

Dès le début de la crise, la Ville a renoncé à percevoir différents émoluments, dont les taxes pour les terrasses des établissements et des stands des marchés. En tant que propriétaire d'immeubles, la Ville de Lausanne a rapidement décidé de renoncer aux loyers de l'ensemble de ses locataires commerciaux (commerces et établissements publics pendant la durée de la crise). Plus de 200 autorisations d'extension de terrasse ont rapidement pu être validées. La pérennisation de certaines d'entre elles est en cours, de manière à maintenir au-delà de mars 2021 ces agrandissements bienvenus pour la profession et appréciés du public.

De nombreuses mesures ont également été prises en faveur des marchés, en particulier afin de permettre aux producteur-trice-s locales-ux de pouvoir vendre leurs produits et récoltes en ville. Le marché central a été dédoublé de manière à accueillir tou-te-s les marchand-e-s, à raison de deux jours pour les marchés non alimentaires (mardi et vendredi) et en conservant les mercredis et samedis pour le marché alimentaire, celui-ci étant étendu le samedi matin à la rue Centrale, fermée à la circulation pour l'occasion. Dès le début de la pandémie, la Municipalité a décidé d'assurer le paiement des factures aux différents mandataires dans les meilleurs délais, d'accélérer et simplifier le traitement des dites factures. La Municipalité a également fait valider par le Conseil communal les investissements prioritaires par voie d'urgence, ce qui lui a permis de les accélérer et d'injecter ainsi près de 100 millions de francs dans l'économie.

La Ville de Lausanne a également adopté un plan de relance en faveur de l'activité commerciale en ville. Le commerce de détail a souffert

fortement de la crise, notamment, en raison de l'augmentation des achats en ligne mais aussi parce qu'elle affecte le pouvoir d'achat de nombreuses personnes, en raison du chômage partiel ou de pertes de revenus parfois importantes. Consciente des enjeux, en termes d'emploi, de lien social et de rayonnement, mais aussi convaincue que la vitalité d'une ville passe également par celle de ses commerces, la Municipalité conduit une action de soutien d'une valeur de 7.8 millions de francs par l'octroi à la population de bons d'achat et de bons de réduction, destinés à être dépensés dans le commerce local et sur les marchés.

Au vu de l'évolution de la crise sanitaire et des décisions cantonales du 3 novembre 2020, la Municipalité a actionné à nouveaux des soutiens: elle a décidé d'offrir les loyers pour ses locataires commerciaux qui se seraient vu obligés de fermer, ainsi que pour les hôtels. La gratuité de l'offre Citycable pour 3 mois est proposée aux hôtels.

Afin de soutenir l'économie touristique, la Municipalité propose enfin au Conseil communal l'octroi d'un prêt sans intérêt d'un montant de 1 million de francs au Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL). Ce montant doit permettre de nouveaux projets et d'appuyer la relance lorsque la situation le permettra.

Mobilité douce et réappropriation de l'espace public

La Municipalité a en outre déployé des mesures d'accompagnement en matière de mobilité urbaine qui visent d'une part à contribuer à ce que la population favorise l'usage de la mobilité douce, notamment afin d'éviter un report sur l'usage des transports individuels motorisés et une congestion possible du trafic, et, d'autre part, à offrir des espaces de convivialité dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

Ainsi, 7.5 km de nouvelles pistes cyclables provisoires et 18 zones à trafic modéré ont pu voir le jour. Ces zones à trafic modéré accueillent par ailleurs du mobilier urbain librement accessible.

Fermeture de rues à la circulation motorisée

La Municipalité a fermé les quais d'Ouchy et de Belgique au trafic individuel motorisé les samedis et dimanches du 30 mai au 20 septembre 2020, permettant aux Lausannoises et Lausannois de se réappropriier l'espace public. La rue Centrale est désormais également fermée le samedi matin, permettant au marché de s'étendre dans le respect des normes sanitaires.

Formation professionnelle

La Ville a renforcé son aide aux entreprises formatrices et doublé son action à l'endroit des entreprises engagées en faveur de l'apprentissage. La Municipalité a décidé de soutenir l'insertion des jeunes Lausannoises et Lausannois dans le monde professionnel. Parmi les mesures immédiates, assorties de mesures à plus long terme, figure la création d'une vingtaine de places d'apprentissages supplémentaires au sein de son administration pour la rentrée 2020, l'engagement, pour une durée de 3 à 12 mois, des apprenti.e.s terminant leur formation au sein de son administration et l'ouverture de 50 places de stage LIFT pour l'année scolaire 2020-2021.

Conséquences financières

Au vu du contexte sanitaire qui devrait perdurer, la Municipalité prend ses responsabilités et continuera à adopter des mesures anticycliques à la hauteur de ses compétences et dans la limite de ses capacités. Les dépenses importantes engagées en 2020 pour limiter les effets de la crise sont nécessaires pour soutenir l'emploi et l'économie lausannoise. La Municipalité estime par ailleurs que leurs retombées se révéleront à long terme positives pour les finances publiques. La première estimation de la Municipalité des conséquences de la crise sanitaire sur les finances de la Ville en 2020 s'élève à un montant net de 31 millions de francs.



Mobilier urbain dans le quartier de Montelly



Plan CLIMAT



La Municipalité s'engage dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre et dans l'adaptation de la ville aux changements climatiques. Lausanne déploie depuis près de 20 ans des actions de protection du climat dans le cadre de sa politique de développement durable et de ses politiques sectorielles, notamment dans les domaines de l'énergie, de la mobilité ou de la nature en ville. De nombreux projets et mesures figurant dans le présent bilan de législature relèvent d'une politique climatique.

La Municipalité a décidé d'intensifier les efforts déjà engagés et de développer une véritable politique transversale au niveau de la ville, afin de relever l'un des plus grands défis qu'elle aura à affronter dans les prochaines décennies. Elle entend élaborer une politique structurée, cohérente et portée par l'ensemble des directions municipales, qui soit à la hauteur des enjeux ainsi que des préoccupations et attentes grandissantes des Lausannoises et Lausannois. À la suite d'un premier préavis en 2019, qui en établissait les principes directeurs, un ambitieux plan climat de la Ville sera soumis au Conseil communal d'ici début 2021.

Les domaines d'action prioritaires concernent la politique de l'énergie, de la mobilité et de l'assainissement du parc immobilier, qui représentent des leviers importants en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le m2, la réalisation du m3 ou le futur tram ainsi que le développement du réseau de chauffage à distance ou la construction des écoquartiers des Plaines-du-Loup et des Prés-de-Vidy sont autant de projets concrétisés, en cours ou à venir, permettant des réductions importantes des émissions. De même, la Ville de Lausanne s'est engagée dans des travaux d'assainissement des bâtiments scolaires à hauteur de plus de 300 millions de francs d'ici à 2030 (410 millions d'ici à 2040).

Les enjeux climatiques seront également au cœur du futur Plan d'affectation communal, qui définira les lignes directrices du développement de Lausanne. En matière d'adaptation et notamment de lutte contre les îlots de chaleur, la Municipalité renforcera également sa politique de nature en ville. Elle entend ainsi favoriser un environnement urbain sain, protéger ses ressources naturelles et prémunir ses infrastructures contre les phénomènes météorologiques extrêmes.



Hôtel de Ville
Place de la Palud 2
Case postale 6904
1002 Lausanne

www.lausanne.ch

T +41 21 315 22 15
F +41 21 315 20 03